

n° 346 - avril 2019

imag

Le magazine de l'interculturel



Panoramique

POPULISTE toi-même !

Liens entre populisme,
racisme et extrême droite

Dédicace

À Mawda

E EDITO

Christine **KULAKOWSKI**



<http://www.cbai.be/news/950/0/>

Prolongation le 9 MAI

Il arrive que des politiques en appellent à un « travail de pédagogie » envers les citoyens pour nous expliquer les enjeux et décisions liés aux migrations. Merci pour ce souci d'éducation permanente... Mais où commence cette pédagogie dès lors, par exemple, que le ministre de l'Intérieur allemand (social chrétien) énonce que « *l'immigration est la mère de tous les problèmes* »¹, tout en exprimant de la compréhension pour des manifestants d'extrême droite bavaroise ?

Populisme, racisme, extrême droite alimentent les doutes, les ignorances, les peurs pour mieux s'en servir. On ne pourra pas sortir de cette impasse sans éclairer les causes et les responsabilités liées aux injustices sociales. Un effort de longue haleine où les mondes associatif et académique, qui connaissent les données et le terrain avec d'autres perspectives que les politiques, ont leurs pierres à apporter. Une urgence, une évidence.

C'est ainsi que le Panoramique publié ici – alternance d'analyses universitaires, d'articles du terrain et d'opinions – sera prolongé par une rencontre débat la matinée du 9 mai à Anderlecht². A la tribune, un même mélange d'universitaires et de travailleurs issus d'associations, avec en particulier Claudia Marà impliquée dans l'accueil des migrants en Italie, et Jean Wyllys, ex député brésilien homosexuel, exilé en Europe depuis l'élection de Jair Bolsonaro. ▶

^[1] Déclaration de Horst Seehofer diffusée dans Die Welt et Bild le 5 septembre 2018.

^[2] En partenariat avec BePax, Culture & Démocratie, ENAR, la Plateforme interconvictionnelle de Bruxelles. Toutes les infos : www.cbai.be

SOMMAIRE



Edito 3

Top & Flop 6

Panoramique

POPULISTE TOI-MÊME ! Liens entre populisme, racisme et extrême droite 8

Quand l'extrême droite monte 10

Benjamin Peltier

Le double discours de la N-VA 14

Catherine Xhardez

Moins qu'une théorie, une parano 17

Catherine Wihol de Wenden

Plus d'audace ! 20

Michaël Privot et Georgina Siklossy

Une fin du modèle Merkel 23

François Braem



Pologne, Hongrie : vers l'émergence d'un bloc illibéral ?	26
<i>Anaïs Voy-Gillis</i>	
Quand #UsToo répond à #MeToo	30
<i>Marc Sinnaeve</i>	
Populisme vs culture : d'un système culturel à l'autre	34
<i>Pierre Hemptinne</i>	

Recherche

Histoire des migrations dans le secondaire. Ça bouge !	38
<i>Gabriel Oubih</i>	

Bons tuyaux	40
--------------------------	-----------

Du neuf dans nos rayons	42
--------------------------------------	-----------

Espace public	43
----------------------------	-----------



CQFD 15 ans plus tard

Ils ont fait fort en France avec la loi interdisant le port du voile à l'école (votée à une très forte majorité, sauf par les communistes et quelques électrons libres comme Christiane Taubira – qu'est-ce qu'on l'aime !). Pour rappel, le but était de protéger et d'émanciper les jeunes filles. Après 15 années d'application, deux chercheuses de Stanford ont démontré les effets de la loi sur les résultats scolaires et le parcours professionnel. Ça donne quoi ? Baisse brutale du taux d'obtention du bac pour les filles confrontées à la loi ; augmentation des discriminations ; renforcement de la question identitaire et des polarisations. Une étude top pour démonter une loi flop.

Excuses aux enfants métis

Dans les années 1940 et 1950, des centaines d'enfants métis, nés d'une relation entre des colons belges et des femmes du Congo, du Rwanda et du Burundi, furent envoyés en Belgique et adoptés par des familles belges. Après des années de travail de sensibilisation, de travail de mémoire et de demandes de reconnaissance de la part de l'association Métis de Belgique portées devant le parlement, le gouvernement belge, par la voix de son premier ministre a présenté ses excuses à ces enfants. C'est important et juste.

Au même moment, aujourd'hui, en Espagne, le PP – Parti populaire – propose que les femmes étrangères enceintes en situation illégale puissent bénéficier d'un permis de séjour si elles placent leur enfant à naître sur le marché de l'adoption.

Migra'Focus

Des élèves du Lycée Guy Cudell ont écrit des témoignages et photographié des migrants installés en Belgique. Un bel exercice d'estime de soi et des autres. À la clef : l'exposition Migra'Focus présentée à l'Espace Magh du 25 avril au 29 mai.

Entrée gratuite. www.espacemagh.be





Run Farah Run

Il y a un tas de gens qui prennent l'air en courant peu importe le temps qu'il fait. Et ces gens sont habillés de 36 manières différentes. Short, tenue longue, bonnet, couvre-oreilles, jaune fluo, gris souris, coupe-vent, que sais-je encore. Decathlon, entre autres enseignes, fournit ce que vous voulez pour courir ou simplement prendre l'air. Tout sauf un couvre tête pour les femmes qui souhaiteraient courir de cette manière. À l'annonce de la vente de cet article – le hijab running – la France a failli basculer dans une faille spatiotemporelle et se retrouver avec Jacquouille la Fripouille à sa tête, accepter cela serait retourner au Moyen-Age.

La France ne peut tolérer que l'islam blablabla.

Des andouilles, il y en a un paquet chez nos voisins, elles ne se prénomment pas toutes Jacquouille, mais elles ont souvent le QI d'une nouille molle.

Sauvez-les

Aujourd'hui, en Syrie, des dizaines d'enfants nés de parents de pays européens, dont des Belges, partis combattre pour Daesh/ISIS, survivent à peine dans des camps. Ces enfants sont mineurs, nouveau-nés ou à peine plus haut que trois pommes. Ici, comme ailleurs, ça tergiverse, ça ergote, ça regarde ailleurs, les élections approchent et on fait comme si on n'entendait rien, et en vérité, on ne veut rien entendre. Peu importe ce qui leur arrive ; certains seraient morts ; le gouvernement ne fera sans doute rien pour les rapatrier... Dans rapatrier, il y a patrie, et on leur dénie la légitimité d'en faire partie. Ils paieront pour ce qu'auront fait leurs parents. Mention spéciale pour les journaux qui, relayant cette information, – Le Soir, Le Vif, La Libre Belgique – n'auront pas modéré les commentaires des haineux de service, les uns se réjouissant du sort de ces enfants, les autres leur souhaitant pire encore.

L'éternelle camionnette blanche

Fin mars, les Gens du voyage de la région de Seine Saint-Denis ont été pris à partie violemment par des habitants, alertés par des rumeurs d'enlèvements d'enfants. Que des Gens du voyage, des Roms, des Tsiganes (complétez la liste) se fassent maltraiter n'est somme toute qu'un événement assez habituel...

Il ne s'agit pas ici de minimiser ces violences qui ont agité ces quartiers pendant plusieurs nuits, c'est évidemment très grave, et le président Macron a fait une déclaration solennelle pour les dénoncer (non, c'est une blague...). Ce qui est étonnant, c'est la persistance de ces rumeurs/stéréotypes : la camionnette blanche, le trafic d'organes, l'enlèvement d'enfant,... Des années que certains s'échinent à les démonter, et puis voilà que la camionnette blanche resurgit.





POPULISTE TOI-MÊME !

Liens entre populisme, racisme et extrême droite

Dans la perspective du triple scrutin de mai prochain, nous nous sommes emparés d'une question urgente : comment récuser les arguments et pratiques des extrêmes droites qui manipulent les peurs et détournent les réalités en mobilisant la « crise des migrants », en banalisant le racisme ?

Et dans la foulée, comment renouer avec la justice sociale et l'éthique de la responsabilité à l'heure où des partis démocratiques chassent sur les terres de l'extrême droite, par lâcheté ou opportunisme ?

© Pascaline Adamantidis



Quand L'**EXTRÊME** droite **MONTE**

Chercheur
à BePax Benjamin PELTIER

La montée des autoritarismes semble devenir une réalité un peu partout dans le monde : de l'Inde au Brésil, des nationalistes d'extrême droite ont pris le pouvoir. Dans un autre genre, plusieurs leaders de pays anciennement démocratiques tendent à éloigner toujours plus leur pays de ce standard : c'est le cas par exemple de la Turquie ou de la Russie.

En Europe, nous ne sommes pas épargnés, de plus en plus de leaders autoritaires et populistes s'imposent sur leur scène nationale : Salvini en Italie, Orbán en Hongrie ou encore Kaczyński en Pologne. Comment analyser cette tendance ?



© Pascaline Adamantidis



urant la Berlinale de 2018, le réalisateur Jan Gebert a présenté son documentaire « *When the War Comes* » : une plongée à l'intérieur d'un groupe paramilitaire slovaque rassemblant des centaines de jeunes. Les « *recrues slovaques* », c'est leur nom, se préparent pour le conflit qui arrive inévitablement selon eux.

Leur fond idéologique est bien évidemment ancré à l'extrême droite : supériorité de la race slave, refus de l'immigration, nationalisme effréné et admiration pour le pouvoir fort de Vladimir Poutine.

Dans le cadre du festival, le réalisateur tchèque commentait : « *En Europe, il y a actuellement une atmosphère de peur. [...] Les mouvements comme les « recrues slovaques », qui pullulent en Europe de l'Est, sentent bien que l'histoire est de leur côté, que la victoire de Donald Trump aux États-Unis ou des populistes en Pologne, Hongrie ou République tchèque les encourage. [...] Ces groupes sont*

la pointe visible de l'iceberg, celle d'un phénomène qui travaille l'Europe de l'Est en profondeur et la fait s'éloigner de l'Union européenne.

Bien que son constat soit déjà assez effrayant comme cela, on ne peut manquer de se dire que malheureusement l'analyse n'est pas uniquement valable pour l'Europe de l'Est. Vu de l'Ouest, nous n'avons malheureusement pas l'impression que cette vague populiste brune s'arrête à la frontière de l'ancien rideau de fer. Bien que différent dans l'image qu'il cherche à offrir au public, le groupe « Schied en Vrienden » que la Belgique a découvert avec effarement en septembre dernier suite à un reportage de la VRT, n'est pas très éloigné des « *recrues slovaques* ». Et chez eux aussi, on sent ce sentiment que l'histoire va dans leur sens, que tôt ou tard leur heure viendra. Leur leader, Dries Van Langenhove, ne cache pas son enthousiasme pour des groupes comme « *générations identitaires* » en France et se réjouit de la mise en réseau de cette « *nouvelle génération qui se lève* », pour reprendre ses mots.

Posséder les esprits

Ces groupes pourraient finalement paraître marginaux, et ne pas représenter un intérêt important dans le cadre



de la montée des populismes autocratiques en Europe. En vérité, ils nous disent beaucoup d'un récit qui tend à s'imposer en Europe et ailleurs. C'est sur ce récit que capitalisent ensuite les leaders populistes, à la Salvini, pour ensuite s'imposer dans les urnes.

Quel est-il ce récit ? Il pourrait être caractérisé de beaucoup de manières. Guillaume Lohest dans une récente étude¹ sur la question le décrivait ainsi : « *Dans le récit de Bannon, mais aussi chez Le Pen, Salvini ou dans les discours du Parti Populaire en Belgique, les méchants sont de deux ordres : il y a, tout d'abord, les « élites », les « technocrates », les « financiers », l'Union européenne. Il y a aussi, évidemment, les migrants, cibles permanentes des nationalistes. Du côté des victimes, on retrouve alors une entité assez vague, mal définie, constituée de tous ceux qui « se sentent victimes » [...] La machine du récit peut alors se mettre en route : il y a d'un côté la mondialisation et ses symboles (élites et migrants), de l'autre les victimes, un « peuple » à qui il s'agit de raconter qu'il est dépossédé (par les élites) et envahi (par les migrants) ».* On le perçoit facilement, la cohérence de l'histoire importe peu. Il faut d'abord élaborer un schéma narratif efficace.

C'est précisément ce que Steve Bannon, artisan de la victoire de Trump aux USA, est venu faire en Europe. Il semble avoir bien compris qu'il ne parviendra pas à mettre en rang derrière une bannière commune tous les nationalistes d'Europe : il y a trop de diversité et de poids historique entre les pays. Mais finalement peu lui en importe. Il a acquis comme conviction, avec son ancien média Breitbart News,

Arrêt sur le mot

Dans sa définition « prudente », le populisme désigne un style et un discours politique qui peuvent être de droite comme de gauche. Toutefois, ce n'est pas cette approche que nous avons retenue pour concevoir ce dossier.

Au fil de ces pages, nous nous sommes emparés du populisme de droite en tant que rhétorique et politique nationalistes. Comme l'explique Vincent de Coorebyter¹, philosophe et politologue, ce populisme s'échafaude sur une théorie des clivages selon laquelle les étrangers, la construction européenne, l'islam, etc. sont vécus comme des menaces pour l'identité nationale. Toutefois, V. de Coorebyter fait remarquer « *qu'il ne s'agit pas d'un clivage binaire peuple/élite, mais bien d'un système de pensée ternaire : il y a eux / nous / et les autres qui font peur au peuple et que les élites sont accusées de protéger. Les autres, ce sont les minorités ethniques, religieuses, sociales, sexuelles.* » Le philosophe, président du CRISP (Centre de recherche et d'information socio politiques), précise aussi que le populisme, fondamentalement réactionnaire, utilise une rhétorique anti libérale mais pas anti capitaliste.

Dans sa pratique politique, le populisme de droite n'est pas l'extrême droite puisqu'il se veut « la pointe avancée de la démocratie »... même s'il la maltraite quand il gouverne, notamment en ne respectant pas l'opposition (« l'ennemi du peuple ») ni la séparation des pouvoirs. « *Le populisme de droite est sûr de savoir ce que veut le peuple qui est censé penser de la même manière. Le leader l'incarne, pleinement légitime.* » Pour résumer, avec Vincent de Coorebyter : « *Le populisme de droite est une parodie de la lutte des classes, un détournement des peurs. Il surfe sur la mondialisation et l'entre soi des élites pour leur opposer un autre entre soi supposé populaire et franchement paranoïaque.* » N. C.

^[1] Invité au séminaire « Populisme : liberté, cognition, éducation » à l'ULB, le 25 mars 2019.

que peu importait la cohérence d'un mouvement politique : pour gagner des élections et faire triompher une « idéologie », ce sont les esprits qu'il faut posséder. De là, se définit une série d'idées simples à faire passer à tout prix.

La peuplcratie unanime et toute puissante

Cela rejoint l'analyse d'Ivo Diamanti et Marc Lazar² qui vont, eux, élaborer le concept de « peuplcratie » pour caractériser ce discours. Ils soulignent que la victoire pour ceux qui diffusent ces messages peut être via la victoire dans les urnes, mais que même sans y parvenir, ils peuvent gagner par « contagion » : « *Ils imposent en effet leurs thèmes, leur style, leur manière de faire de la politique, leur temporalité, leur vision simplificatrice, complotiste et binaire du monde, l'idée que le peuple souverain est tout puissant, sans limite aucune. De la sorte, la démocratie libérale et représentative vacille. Et émerge donc, comme potentialité encore pour le moment, la «peuplcratie», synonyme de démocratie immédiate, sans corps intermédiaires, qui instaure une sorte d'agora digitale au sein de laquelle joue un rôle plus fondamental que jamais le leader* ».

On pourrait s'interroger sur l'opportunité d'inventer encore des termes, mais il faut reconnaître qu'il y a là quelque chose de nouveau qui n'aurait pas été possible par le passé. Dans les années 1930, les partis d'extrême droite en Europe sont arrivés au pouvoir via des partis de masse qui demandaient donc une structure robuste afin d'organiser et de mobiliser leurs membres : mouvements de jeunesse, rassemblements, associations,... Ce que décrivent Diamanti et Lazar est autre. Si la même vision fantasmée d'un peuple homogène à qui devrait revenir la souveraineté directe (la fameuse « démocratie réelle » de Degrelle) est partagée, le moyen de faire advenir ce projet s'est lui simplifié : Internet a rendu possible le fait que des leaders puissent capitaliser sur une somme d'individualités plutôt que sur une organisation collective étendue de la population. Cela a finalement « démocratisé » le populisme : il est devenu beaucoup plus courant que des leaders émergent de manière très rapide et imposent leur style et leurs idées.

Divagations identitaires

Une autre caractéristique des populismes de droite que nous n'avons pas encore abordée jusqu'ici est leur attachement à une identité fantasmée : la société serait menacée par l'extérieur, les institutions internationales et les migrants. Il s'agit donc de la protéger de ceux-ci mais aussi de valoriser ce que serait alors le « nous ». Reviens donc chez beaucoup d'entre eux l'obsession autour du caractère chrétien de l'Europe. Salvini, par exemple, va beaucoup insister sur les caractéristiques ethniques et culturelles de la nation italienne mais aussi sur son aspect catholique. Un catholicisme traditionnel, pour ne pas dire conservateur, qui va le placer en porte-à-faux avec le pape François. Orban en Hongrie va lui aussi développer un discours le présentant comme le défenseur de l'Europe chrétienne face à Angela Merkel et sa politique d'accueil des réfugiés. Cette vision religieuse et civilisationnelle peut aussi se retrouver sous une forme différente chez Theo Francken. Son choix de ne finalement fournir des visas humanitaires qu'à des Syriens chrétiens en dépit du critère de vulnérabilité est un révélateur de sa vision des choses. Nos sociétés seraient chrétiennes « par nature » et y amener des personnes musulmanes serait donc dangereux : voilà le discours véhiculé implicitement.

Cette montée des régimes néo autoritaires devrait aussi raisonner comme un appel à la vigilance pour la Belgique francophone : certes nous semblons épargnés jusqu'ici par l'extrême droite, elle peine à obtenir des succès électifs, mais le climat dans lequel nous baignons rend possible aussi chez nous l'émergence de telles figures. Souvenons-nous de l'exemple espagnol : l'extrême droite y était quasi absente politiquement depuis la mort de Franco en 1975, et pourtant, en décembre dernier, le parti VOX a réalisé un score de 11 % aux élections régionales (contre 0,5 % précédemment), parvenant ainsi à faire élire 12 députés au parlement andalou. Tenter d'y faire barrage, c'est donc aussi proposer des discours en opposition frontale avec le leur. En Belgique, depuis quelques temps maintenant, la *Plateforme de soutien aux réfugiés* en a offert un beau, les mobilisations pour le climat en sont un autre. ▀

^[1] Guillaume Lohest, « Nos démocraties peuvent-elles passer l'arme à gauche ? », *Équipes Populaires*, 2018.

^[2] Ivo Diamanti, Marc Lazar, « Peuplcratie. La métamorphose de nos démocraties », Paris, Gallimard, 2019.

Le **DOUBLE** discours

Chercheuse au Centre pour l'Évaluation
des Politiques d'immigration (CEPI) à
l'Université Concordia (Montréal, Canada).

Catherine
XHARDEZ

de la

N-VA

Récemment, le discours de la N-VA par rapport à l'immigration a été sous les feux de l'actualité, que ce soit en raison des multiples déclarations polémiques de son ancien secrétaire d'État à l'Asile et aux Migrations, Theo Francken, ou de son rejet du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Plus que jamais, la formation nationaliste s'est distinguée par ses propos très durs sur l'immigration, rapprochant de plus en plus son discours de celui du *Vlaams Belang* – de manière même assumée par Theo Francken.



En même temps que la N-VA tient un discours très dur sur l'immigration, elle est à la manœuvre des politiques d'intégration civique en Flandre depuis près de dix ans, sous la houlette de Geert Bourgeois et

ensuite de Liesbeth Homans, avec des investissements – politiques et financiers – conséquents. La formation nationaliste n'hésite pas non plus à mettre à l'avant-plan des personnalités issues de l'immigration en vantant leur intégration « exemplaire », que ce soit Zuhail Demir, l'ancienne secrétaire d'État d'origine turco-kurde, Nadia Sminate, première bourgmestre d'origine marocaine ou Assita Kanko, récent transfuge du MR qui est née au Burkina Faso.

Sur cet aspect, la N-VA se distingue bel et bien de l'extrême droite flamande qui a toujours tenu un discours anti immigration, prônant une politique du « retour » et l'assimilation complète des étrangers. L'analyse des débats du Parlement flamand entre 1999 et 2014 a montré que la N-VA défend l'intégration civique et reconnaît même l'apport de la diversité¹. Comment comprendre ce double



Traduction : “Le pacte migratoire de l’ONU = se concentrer sur le maintien de la culture du migrant”. Cette photo prise en Allemagne a fait partie de la campagne de la N-VA contre le pacte migratoire avant d’être qualifiée d’ “ erreur de communication ” par les instances dirigeantes du parti.

discours : restrictif sur l’immigration mais inclusif sur l’intégration ? Paradoxe ? Pour répondre à cette question, je propose quelques pistes de réflexion², spécifiques au cas belge, complémentaires aux réflexions actuelles sur la politisation de l’immigration en Europe³ et la montée des discours restrictifs.

Opération séduction ?

La première hypothèse à considérer est que ce double discours est motivé par des calculs électoralistes. S’agit-il d’attirer le vote des immigrés ? En réalité, les étrangers ne peuvent voter qu’aux élections communales et si la Flandre représente plus de 60 % des électeurs belges, elle ne compte que 36 % des électeurs étrangers et affiche un taux d’inscription des étrangers très bas⁴. Cependant, en raison d’une législation particulièrement libérale qui a prévalu entre 2000 et 2012, de nombreux étrangers ont acquis la nationalité belge, ce qui a chamboulé le paysage électoral. Il existe des débats dans la littérature sur la manière dont les immigrés votent, notamment par rapport à l’axe gauche-droite⁵ ou à leur frilosité face à une formation qui prône l’indépendance. Le système électoral a aussi

une influence : alors que dans un système majoritaire les partis politiques doivent maximiser leurs voix, l’existence d’un système proportionnel a plutôt l’effet inverse et peut inciter les partis à « renforcer leur attrait restreint en excluant les immigrants »⁶. Tout en gardant à l’esprit ces réserves, il est indéniable que la diversification de la société belge a contribué à modifier le profil des électeurs et que la N-VA, par un discours ouvert sur l’intégration, peut avoir choisi de courtiser certains segments de cette population.

Un bras de fer avec le niveau fédéral ?

La deuxième hypothèse à explorer s’intéresse à un autre clivage : centre-périphérie. Ce double discours retranscrit-il ce clivage qui oppose les partisans de l’État central à ceux qui promeuvent le niveau sous-national ? En effet, si l’immigration est toujours une compétence fédérale, l’intégration est une compétence gérée au niveau des entités fédérées : c’est la Communauté flamande qui est à la barre au Nord du pays⁷. Ainsi, si la N-VA défend la politique d’intégration flamande, c’est aussi pour mieux l’opposer à la politique fédérale en matière d’immigration, considérée comme inefficace et dominée par les francophones. Jusqu’à l’arrivée de la N-VA au gouvernement



Contrairement à l'extrême droite flamande, la N-VA défend l'intégration des étrangers... mais sous conditions.

© Pascaline Adamantidis

fédéral en 2014, ce double discours agissait ainsi comme une mise en valeur du niveau infra-étatique face à un niveau fédéral critiqué. Depuis, malgré sa participation à l'échelon fédéral, la N-VA a gardé (et même durci) son discours critique sur la gestion de l'immigration, ce qui peut être vu comme une dénonciation continue du cadre fédéral belge, révélant ses vellétés autonomistes ou indépendantistes.

Un nationalisme « libéral »

La troisième clé d'explication est relative au calcul d'opportunité pour la N-VA en tant que formation nationaliste. L'arrivée d'immigrés dans une communauté sous-nationale (comme la Flandre ou la Catalogne, le Québec, etc.) est susceptible de perturber l'équilibre, souvent instable et conflictuel, entre les groupes en fonction « du côté » que les immigrés décident de rejoindre. Si cette arrivée représente un risque pour tout nationalisme (car il implique un processus d'homogénéisation culturelle et identitaire), elle peut aussi se transformer en opportunité en augmentant le nombre de locuteurs, en influençant les rapports démographiques, etc. Face à ce « dilemme de l'intégration des immigrés », la N-VA a souvent revendiqué un nationalisme « civique » ou « libéral », pour se départir des visions ethniques associés au nationalisme dit « minoritaire » ou « infra-étatique ». De cette manière, un discours ouvert sur l'intégration peut être utilisé comme outil de légitimation à l'externe pour se défendre d'adopter une vision fermée de

la nation. Cependant, l'intégration à la nation flamande se fait sous conditions (langue, normes et valeurs, emploi, etc.). De plus, on peut se poser la question de la cohérence d'une telle dissociation car des discours négatifs sur l'immigration influencent forcément la manière dont les immigrés sont accueillis et leur vie au quotidien dans notre société.

Pour conclure, il est intéressant de distinguer les discours et positionnements sur l'immigration et sur l'intégration car il s'agit de deux problèmes publics différents. Leur différenciation permet de mieux prendre en compte les nuances qui peuvent exister entre un discours sur l'immigration ou un discours aux immigrés. Le cas de la N-VA est particulièrement intéressant à cet égard et mérite d'être creusé. ▮

^[1] C. Xhardez, « Intégrer pour exister ? Nationalisme sous-étatique et intégration des immigrés en Flandre et au Québec », *Sciences Po Paris & Université Saint-Louis, Bruxelles*, 2017.

^[2] Pour des travaux scientifiques sur les rapports entre la N-VA et l'immigration, voir, notamment : K. Abts, E. Dalle Mulle, et R. Laermans, « Beyond Issue Diversification : N-VA and the Communitarisation of Political, Economic and Cultural Conflicts in Belgium », *West European Politics* 42, n° 4, 7 juin 2019, 848-72 ; I. Adam et K. Deschouwer, « Nationalist Parties and Immigration in Flanders : From Volksunie to Spirit and N-VA », *Journal of Ethnic and Migration Studies* 42, n° 8, 20 juin 2016, 1290-1303.

^[3] E. Grande, T. Schwarzbözl, et M. Fatke, « Politicizing Immigration in Western Europe », *Journal of European Public Policy*, 23 octobre 2018, 1-20.

^[4] Autour de 12 % en 2012 : www.cnicrleroi.be

^[5] Pour en avoir un aperçu, voir les propos du politologue D. Sinardet dans cet entretien : www.rtf.be

^[6] J. Erk, « FPTP Ain't All That Bad : Nationalist Parties, Immigrants, and Electoral Systems in Québec and Flanders », in *The Politics of Immigration in Multi-Level States*, éd. par E. Hepburn et R. Zapata-Barrero, London, Palgrave Macmillan UK, 2014, 224.

^[7] Pour comprendre l'évolution du partage de cette compétence et des politiques d'intégration, la référence est I. Adam, *Les entités fédérées belges et l'intégration des immigrés : politiques publiques comparées*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 2013.

Moins qu'une théorie,

une PARANO



Europe est la première destination migratoire dans le monde, devant les Etats-Unis en termes de flux. Mais en termes de « stocks », c'est-à-dire de populations installées, elle est derrière les Etats-Unis, qui comptent 60 millions de migrants (au sens du Département de la Population des Nations unies), alors que l'Europe en compte 54 millions. Elle est suivie par les pays du Golfe (troisième destination) et par la Russie (quatrième destination avec 12 millions de migrants). On dénombre 260 millions de migrants internationaux dans le monde, contre 740 millions de migrants internes, soit 3,5 % de la population mondiale. Depuis l'entrée dans l'Union européenne en 2004 de dix pays, essentiellement d'Europe de l'est, le tiers des migrants en Europe sont des Européens (Italiens, Portugais, mais aussi Roumains, Polonais et Européens du sud qualifiés venant aujourd'hui travailler au nord de l'Europe). Les autres migrants sont des non Européens, une tendance qui s'est accentuée depuis les années 1965, avec une prédominance des populations originaires de la rive sud de la Méditerranée :

- Maghreb (les Marocains sont au nombre de 3,5 millions en Europe),
- Turquie (les Turcs sont 4,5 millions en Europe) ; ces deux

Les églises bientôt transformées en mosquées ? La culture européenne en voie de disparition ?... La « théorie du grand remplacement » démographique détournée par l'extrême droite flatte des peurs irraisonnées. Et pourtant, elle ne tient pas la route à l'épreuve des chiffres. Prenez note !

nationalités étant réparties dans plusieurs pays européens, alors que les Algériens et les Portugais sont majoritairement en France,

- Balkans (Albanais, notamment en Grèce et en Italie),
- Proche et Moyen Orient (comme réfugiés : Syriens, Irakiens, Afghans mais aussi Libanais).

Des perceptions aux faits

Les Subsahariens forment une migration qui s'est développée après la suspension des flux migratoires de main-d'œuvre, en 1973 et 1974 dans les pays européens. Les entrées légales en Europe sont formées aujourd'hui, pour l'essentiel, de membres du regroupement familial, de demandeurs d'asile et d'étudiants, alors que dans le passé il s'agissait surtout de travailleurs manuels masculins. Les femmes forment 51 % des migrants en Europe (48 % à l'échelle mondiale) et beaucoup de migrants entrés à d'autres fins que le travail deviennent aussi partie prenante de celui-ci (membres de famille, réfugiés et étudiants devenus travailleurs qualifiés).

Pourtant l'Europe peine à se considérer comme terre d'immigration d'installation car, dans le passé, les Européens



Photo montage inspiré lors du tumulte provoqué par la commercialisation du hijab running par Decathlon.

ont surtout émigré vers les différentes régions de la planète et tendent encore à regarder celle-ci comme provisoire (pour répondre aux pénuries de main-d'œuvre) ou occasionnelle (suite à des crises amenant des réfugiés), à la différence des « nouveaux mondes » (Etats-Unis, Canada, Australie, Amérique latine) qui regardent l'immigration comme constitutive de leur population.

On constate que les chiffres sont souvent éclipsés par les perceptions et les peurs irraisonnées, car beaucoup ont encore une représentation de l'immigration qui date d'il y a quarante ans : pauvre, analphabète, rurale, alors que beaucoup des entrants sont originaires de classes moyennes urbaines et scolarisées, du fait que les plus pauvres ne sont pas partis, faute de ressources financières, de liens familiaux ou linguistiques, de capacité de bouger : ils restent dans leur région d'origine pour la plupart, comme réfugiés, déplacés environnementaux ou migrants économiques. La seconde raison de l'écart entre la réalité des chiffres et sa perception est la méconnaissance du phénomène migratoire par le plus grand nombre des Européens, qui rend perméable l'opinion publique au discours alarmiste véhiculé par les partis xénophobes. Beaucoup d'erreurs sont commises sur les chiffres, faute de définitions claires et le

débat se situe davantage sur le plan culturel (la peur de l'islam) que sur le plan socio économique. De plus, la visibilité de fortes concentrations de populations, immigrées ou non, ainsi que l'image télévisuelle d'arrivées en masse (la route des Balkans, les bateaux bondés cherchant à accoster en Méditerranée, au sud de l'Europe) suggèrent un exode massif.

Un scénario de l'ONU détourné

Une partie du débat est occupée par la peur du « grand remplacement ». Ce thème, développé par Renaud Camus mais aussi par Michel Houellebecq (dans son livre *Soumission*) et, dans une version plus grand public par Eric Zemmour est un détournement d'un titre journalistique qui avait été donné par la presse à un scénario démographique effectué au Département de la Population des Nations unies suite à un rapport de 2000 sur l'évolution de la Population dans le monde. Le démographe Joseph Grimblat avait effectué trois scénarii pour l'Europe, frappée, comme la Russie et le Japon par le vieillissement et avait avancé les chiffres de nouveaux arrivants qu'il faudrait atteindre si l'Europe : 1) voulait équilibrer sa pyramide des âges ; 2) voulait équilibrer le nombre des actifs par rapport à celui des inactifs ; 3) voulait répondre aux besoins de main-d'œuvre non remplis par les nationaux ni les Européens.

Ces chiffres n'ont jamais été utilisés par aucune politique européenne, marquée depuis 1990 par une approche sécuritaire, mais le thème du grand remplacement est né ain-

si. Il a été détourné vers une vision culturaliste, où les Européens chrétiens seraient remplacés par des musulmans « visibles » et où la culture européenne serait menacée par les nouveaux venus. Cette vision est utilisée aujourd'hui par les alarmistes tenants du déclinisme de l'Europe et par l'extrême droite. En réalité, on ne se trouve pas dans une situation inversée par rapport à la fin du royaume de Grenade, où les Arabes ont été battus par la reconquista et où les mosquées, comme à Séville et Cordoue, ont été transformées en églises, ni à l'inverse comme à Constantinople où la prise de la ville par les Turcs a conduit à transformer les églises en mosquées en 1453.

Reconnecter les politiques aux experts

L'Europe compte près de 510 millions d'habitants et l'immigration (54 millions) est un mouvement lent et continu, où ceux qui ont la possibilité légale d'aller et venir vivent dans la mobilité comme mode de vie sans s'installer. Pour eux, la circulation migratoire prévaut quand les frontières sont ouvertes, comme les Européens de l'est le font depuis 2004. Ceux qui s'installent dans la précarité sont souvent les sans papiers, car ils ne peuvent plus retourner chez eux tant que leur statut n'a pas été concrétisé par des papiers en règle. Ils vont alors revenir au pays et repartir ensuite, dans une noria qui était celle des migrants des années de croissance, qui ne s'installaient pas tant que les frontières de l'Europe étaient ouvertes. Ils allaient et venaient. La fermeture des frontières de l'Europe accentue le phénomène de sédentarisation aléatoire, alors que l'ouverture permet à ceux qui ont des papiers de circuler

(comme aujourd'hui les doubles nationaux, les titulaires de titres de séjour de longue durée, les bénéficiaires de visas à entrées multiples et les Européens).

En période électorale, la désinformation doit être décodée, car le malentendu et la montée des stéréotypes découlent d'une méconnaissance des phénomènes migratoires et donc d'un détournement facile des chiffres et des faits. Le savoir sur le sujet est assez récent : il date d'une cinquantaine d'années à peine, comme l'environnement ou l'énergie. Beaucoup d'électeurs n'ont jamais entendu parler d'immigration à l'école, ni à l'université, on ne parle pas d'immigration dans les grands sommets internationaux, sauf très récemment depuis la « crise » des réfugiés de 2015. On ne pourra sortir de cela que par l'éducation et l'information, car l'ignorance des réalités profite à ceux qui échafaudent les théories les plus fantaisistes en exploitant la peur de l'invasion, de la conquête, du grand remplacement, de la fin de la culture européenne. Ils considèrent souvent comme utopistes idéologues ceux qui parlent des faits, alors que les idéologues, ce sont eux. La tentation est si grande pour beaucoup de leaders politiques d'exploiter la peur par des données erronées que les travaux des spécialistes sont peu entendus et pas crus. Il est temps de réconcilier le « savant » et le politique tant le domaine a été miné à des fins électoralistes. ■



© Massimo Bortolini

Attention aux gitans ! (photo prise au centre de Bruxelles)

Plus d'**AUDACE** !

Michaël **PRIVOT** & Georgina **SIKLOSSY** ENAR, Réseau européen contre le racisme

Une fois de plus, le scénario de la montée de l'extrême droite aux prochaines élections du Parlement européen en mai 2019 est resservi. Comme en 2014, comme en 2009. Branle-bas de combat au sein des partis dits « démocratiques » pour tenter de mobiliser les troupes et sauver les meubles. Mais entre les législations contre le racisme et pour l'égalité, leur pratique et les bonnes intentions, il reste à renforcer l'interconnection des luttes.



Pour le Réseau européen contre le racisme (ENAR) qui sonne l'alarme depuis 2005 au moins, le changement notable ne se situe pas tant au niveau des appareils de partis (où l'on a vu le Parti Populaire Européen, chrétien démocrate, soutenir, jusque la mi-mars 2019, les politiques de Viktor Orban en Hongrie, et les Socio-Démocrates de vouloir à tout prix maintenir leur grande coalition avec le PPE, donc Orban, pour gérer le Parlement européen à leur meilleure convenance), mais au niveau d'une prise de conscience croissante au sein de la société civile européenne : la montée de l'extrême droite et des droites populistes ne menace pas que les personnes d'origines différentes et les migrants, mais également les droits des femmes à l'égalité, les droits des personnes LGBTQI¹, des personnes en situation de handicap, bref de toutes les personnes perçues comme « sortant de la norme » (imaginaire) revendiquée par ces partis ou groupes. Et cette montée menace aussi l'avenir du seul environnement qui permet la survie de l'espèce humaine, du fait de leur alignement sur les intérêts du grand capital qui freine toute imposition d'objectifs contraignants en la matière. En tant que Réseau antiraciste, nous sommes concernés par les effets systémiques de la montée des extrêmes droites sur le renforcement, voire le simple maintien, de la protection des personnes sur le sol européen, quelle que soit leur supposée race, origine, couleur, culture ou religion. Si l'on peut se réjouir de l'adoption en 2000 de deux directives européennes fondamentales pour l'avancée du droit à l'égalité ainsi que la Décision cadre contre le racisme et la xénophobie (2008), le siphonage progressif du centre de gravité du spectre politique vers les

thématiques, le vocabulaire et la matrice idéologique de l'extrême droite depuis 2001 ont rendu leur application problématique d'une part, et, d'autre part, mettent en danger leur pérennité et leur approfondissement.

A l'approche d'un potentiel point de bascule politique au niveau macropolitique, voici une évaluation rapide des points forts et faibles de ces législations européennes et de leur mise en œuvre au niveau national².

Les points forts

Les directives antidiscrimination ont apporté des avancées législatives considérables même si, bien souvent, ces outils n'ont pu être exploités au maximum de leur potentiel. Avec le recul, nous pouvons souligner les points suivants, parmi d'autres :

- le renversement de la charge de la preuve³;
- la distinction entre discrimination directe et indirecte⁴;
- l'encouragement à la mise en place d'actions positives⁵;
- l'autorisation pour les personnes morales ayant un intérêt à tenter des actions en justice en représentant des victimes de discrimination raciste en Europe.

Quant à la Décision cadre de 2008, elle a contribué à :

- une protection, à l'échelle européenne, contre les infractions racistes et xénophobes, qui constituent désormais une infraction pénale dans tous les Etats membres, passible de sanctions « effectives, proportionnelles et dissuasives »;
- la motivation raciste est considérée comme circonstance aggravante dans la détermination des sanctions, de même que le fait de fournir assistance pour perpétrer des actes racistes ou xénophobes est désormais pénalisé.

Les points faibles

Les plus notables sont les suivants pour ce qui concerne la législation antidiscrimination :

- l'exemption de la nationalité pour les non citoyens européens;
- les convictions religieuses ne sont pas couvertes en dehors de l'emploi, ce qui crée des vides juridiques;
- l'absence d'obligation de collecter des données afin de permettre des politiques d'égalité efficaces et objectives⁶.

Pour ce qui est de la Décision cadre, celle-ci reste le plus petit dénominateur commun en ce qui concerne la protection des victimes de crimes racistes. Elle contient des faiblesses importantes :

- la gamme des infractions est assez réduite et plusieurs clauses permettent aux États membres de contourner leurs responsabilités⁷;
- absence de définition précise des types d'activité et des comportements racistes couverts ainsi que du crime de haine en tant que tel;
- absence de définition précise de l'incitation à la haine raciale et de sa diffusion dans l'espace public;
- absence de sanctions plus sévères pour les représentants de l'autorité et les figures publiques;
- la cyberhaine n'est pas couverte.

Outre ces faiblesses, d'autres défis ont été relevés par nos enquêtes : l'absence de connaissance de leurs droits par les victimes, le coût, la longueur, la complexité et la charge émotionnelle des procédures en justice, le manque de formation de la police et de la magistrature sur ces questions, la crainte de la revictimisation par la police si l'on va porter plainte, voire le danger d'être exposé à une arrestation si l'on est migrant ou sans papiers, ce qui rend ces populations d'autant plus vulnérables. Par ailleurs, des outils tels que l'action positive ou la collecte de données sont très peu utilisés alors qu'ils ont été conçus pour agir sur la discrimination systémique, particulièrement difficile à circonvenir.

Enfin, de manière générale, la focale reste sur la dimension individuelle des actes et propos à caractère raciste, sans véritable prise en compte du racisme systémique et structurel d'une part, ni de l'effet incitatif des discours publics (politiques ou médiatiques) sur les actes individuels d'autre part. Ce qui crée un flou juridique bénéficiant aux semeurs de haine et de division.

Une Commission timorée

Quant à la Commission européenne (CE), elle se montre pusillanime dès qu'il s'agit de rappeler les États membres à leurs obligations. Elle se focalise sur la transposition des directives plutôt que leur mise en œuvre concrète, compliquée à mesurer, il est vrai. Cependant, son approche est souvent très politisée : il n'y a jamais eu de procédure d'infraction à l'encontre de l'Italie ou de la France dans des cas avérés d'exclusion de Roms, contrairement pour la République tchèque et la Slovaquie. ENAR plaide pour que la CE, au-delà de la signature d'un code de conduite avec les GAFAs, impose aux États membres que les crimes de haine (y compris les discours de haine en ligne) fassent l'objet d'enquêtes, de poursuites judiciaires et de sanctions, plutôt que d'une simple suspension de compte laissée à l'appréciation d'acteurs privés.

Une mise en œuvre optimisée des législations existantes permettrait déjà d'améliorer substantiellement la situation des personnes à risque de violence ou de discrimination raciste, mais cela ne pourra se faire que dans le cadre plus large d'un redéploiement des moyens des États, à commencer par la justice, incompatible avec les options économiques et politiques couramment suivies tant par la CE que par les États membres. Un autre monde plus juste est possible, mais encore faut-il connecter les luttes pour atteindre le seuil de changement critique. Justice sociale et justice climatique vont ainsi de pair, mais articulées autour de l'égalité des sexes/genres et de l'égalité raciale. D'ici là, il faut continuer à cultiver l'évidence de l'interconnexion des luttes. ■

⁶ Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queers, intersexes.

⁷ Voir les rapports alternatifs qu'ENAR publie depuis 2001 sur la mise en œuvre de ces directives : www.enar-eu.org

⁸ D. Houtzager, *Changing perspectives : shifting the burden of proof in racial equality cases*, ENAR, 2006, <http://cms.horus.be>

⁹ European network of legal experts in gender equality and non-discrimination, *European equality law review 2016/1*, European Commission, 2016, www.equalitylaw.eu

¹⁰ U. Archibong (éd.), *International perspectives on positive action measures, a comparative analysis in the European Union, Canada, the United States and South Africa*, Brussels, 2009.

¹¹ Voir Measure, Plan, Act : how data collection can support racial equality, www.enar-eu.org

¹² Voir Monitoring EU Law on racist crime: a guide for civil society, www.enar-eu.org

Une **FIN** du modèle **Merkel**

Sachant que la démocratie-chrétienne allemande est la clef de voûte du Parlement européen, l'un des enjeux des élections européennes de mai 2019 porte sur le poids qu'y joueront les partis populistes, nationalistes et eurosceptiques. Ces partis annoncés comme en forte progression pourraient-ils constituer une minorité de blocage ?



quel que soit le résultat des élections européennes du 26 mai prochain, l'Allemagne en tant que première puissance économique du continent et pays au poids démographique le plus important¹ continuera à jouer un rôle majeur. Et tout particulièrement grâce à la

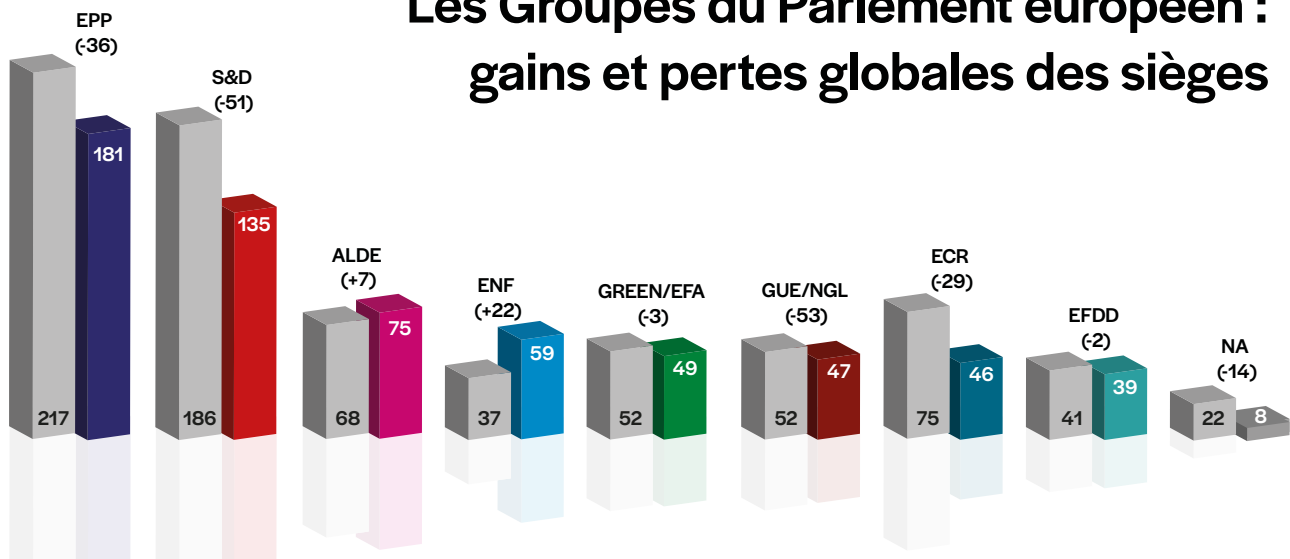
CDU-CSU, parti de la démocratie-chrétienne de centre-droit de la chancelière Angela Merkel qui devrait rester le premier parti allemand.

S'y prépare Manfred Weber, actuel président du Groupe PPE [Parti populaire européen] qui ambitionne déjà la présidence du Parlement européen en annonçant sur le site de son groupe : « *La famille PPE a façonné l'histoire de l'intégration européenne. Aujourd'hui, alors que l'Europe est à nouveau confrontée à des défis, nous continuons à honorer cet héritage en restant fidèles à nos convictions : une Europe unie fondée sur des valeurs de dignité humaine, de liberté, de droits de l'homme, d'Etat de droit, de solidarité et de subsidiarité* ».

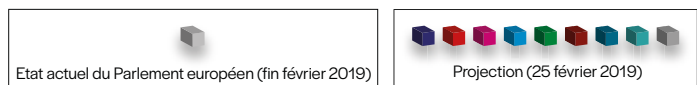
Un premier sondage

Une enquête² réalisée par Kantar, l'unité de suivi de l'opinion publique du Parlement européen, nous fournit les projections en sièges que pourraient obtenir les différents groupes politiques. Le graphique à la page suivante permet d'y synthétiser les gagnants et les perdants annoncés du scrutin.

Les Groupes du Parlement européen : gains et pertes globales des sièges



Si le résultat des élections européennes confirme ce sondage, le nouveau Parlement devrait pencher davantage vers la droite, sans toutefois que la poussée de fièvre populiste ne parvienne à bloquer son fonctionnement.



Source : *European Elections 2019, Report on the developments in the political landscape, 28 February 2019, Kantar, 167 p.*

Les deux groupes historiquement dominants devraient l'un et l'autre y laisser des plumes. Les démocrates-chrétiens (PPE, Groupe du Parti populaire européen) passeraient alors à 25,7 % des sièges (- 3,3) et le groupe socialiste (S&D, Alliance progressiste des socialistes et démocrates) à 19,1 % (- 5,7)³. Si de tels résultats devaient être confirmés par les urnes, ces deux groupes ne pourraient plus constituer une majorité à eux seuls. Ce qui nécessiterait alors une alliance durable avec un troisième groupe politique pour éviter ensuite des négociations sans fin et au cas par cas. Le plus susceptible de jouer ce rôle sera le groupe des Libéraux (ALDE, Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe) qui se profilerait comme l'un des gagnants du scrutin en passant à 10,6 % des sièges (+ 1,6)⁴.

L'autre gagnant du scrutin étant le groupe Europe des Nations (ENL/ENF) qui passerait à 8,4 % des sièges (+ 3,4). Il s'agirait donc d'une poussée de fièvre populiste largement insuffisante pour entraver le bon fonctionnement du Parlement. Reste que le score spectaculaire des popu-

listes du Forum voor Democratie lors des élections sénatoriales de mars dernier aux Pays-Bas ne fait qu'inciter à la prudence. Même sans succès majeur des nationalistes, un affaiblissement marqué du groupe socialiste ainsi qu'un gain au profit du groupe libéral ne pourra qu'entraîner le Parlement nouvellement élu vers la droite.

Le Fidesz d'Orban : membre respectable aux yeux du PPE ?

Mais il se révèle que le groupe démocrate-chrétien héberge également en son propre sein des partis ouvertement populistes. Voilà qui brouille la lisibilité des autres partis qui en sont membres et pourrait entraîner une érosion des voix démocrates-chrétiennes plus importante qu'annoncée. Le PPE a bien senti le danger, c'est pourquoi il a dû se décider à suspendre le parti du premier ministre hongrois qui, récemment encore, multipliait les déclarations hostiles à l'Europe. Mais sans décider d'exclure le Fidesz du PPE pour autant. Décision qui aurait alors eu



Un réfugié irakien à la frontière hongroise porte un t-shirt Angela Merkel. Face à l'urgence humanitaire des migrants bloqués en Hongrie, la chancelière allemande avait décidé de ne pas fermer les frontières en 2015. Photo publiée sur Politico en septembre 2015.

Une politique migratoire plus ferme

La situation politique a bien changé en Allemagne depuis 2015. La population allemande – nombreuse au départ à avoir vu d'un œil plutôt favorable l'accueil des migrants – est aujourd'hui beaucoup plus réticente. Notamment parce les autres Etats européens ne sont jamais arrivés à se mettre d'accord sur une répartition équilibrée de l'accueil de ces migrants. Laissant ainsi à l'Allemagne le souci d'en assurer la charge à elle seule. La chancelière Merkel a déjà annoncé qu'elle ne se représentera pas, et certains considèrent qu'elle ne devrait pas terminer son mandat actuel. Dès à présent, la nouvelle présidente fédérale de la CDU Annegret Kramp-Karrenbauer se positionne comme devant lui succéder et défend pour sa part des positions plus que fermes à propos des migrants. Par ailleurs, l'actuel ministre de l'Intérieur CSU Horst Seehofer⁶ a été durant des mois en conflit permanent avec la chancelière en matière de politique migratoire et il a pour l'essentiel obtenu gain de cause. Ajoutons-y que la CSU⁷ bavaroise – depuis ses origines, nettement plus conservatrice que la CDU – a imposé par loi des crucifix à l'entrée de l'ensemble des bâtiments publics en tant que « *symbole de notre histoire, de notre culture et reconnaissance de notre identité* » selon les termes de l'actuel ministre-président Markus Söder. Ce dernier a par ailleurs imposé au gouvernement fédéral un contrôle accru des frontières avec l'Autriche en le confiant à des gardes-frontières bavarois⁸. Ceci alors qu'il s'agit bien en principe d'une compétence fédérale.

On le voit, au sein même de la démocratie-chrétienne allemande existe une tentation de rompre avec son propre héritage remontant à l'ère de Konrad Adenauer. Son évolution prochaine sera sans doute décisive pour l'avenir du projet européen. ▀

pour effet probable de pousser Viktor Orban dans les bras de l'Italien Matteo Salvini. Donc de renforcer le groupe Europe des Nations. Et ceci, avant tout au détriment du PPE. En tant que groupe politique qui souhaite à tout prix rester le premier en nombre de sièges, la manœuvre est donc délicate pour un PPE qui ne peut que constater une porosité croissante d'une partie de ses électors vis-à-vis des thèses populistes.

S'agissant de l'Allemagne, c'est très précisément la montée en voix de l'extrême droite AfD (Alternative für Deutschland) depuis les dernières élections fédérales de septembre 2017 qui n'a pas manqué de pousser la CDU-CSU à donner certains gages à un populisme anti migrants. Est en effet passé le temps du « *Wir schaffen das* »⁵ tel qu'exprimé par la chancelière Angela Merkel.

^[1] L'Allemagne dispose de 96 sièges sur 705 au Parlement européen, la France arrive en deuxième avec 79 sièges, et la Belgique en compte 21.

^[2] Les chiffres présentés ici ont été publiés le 1^{er} mars 2019 sur base d'une enquête menée en février. Des révisions de ces chiffres seront publiées les 1^{er} avril et 1^{er} mai.

^[3] Cette chute marquée du groupe socialiste est à attribuer pour partie au Brexit : en effet, le contingent de parlementaires du Labour était, en nombre d'élus, le premier du groupe socialiste.

^[4] La République en marche d'Emmanuel Macron se prépare à rejoindre le groupe ALDE.

^[5] Expression qui peut se traduire par « On y arrivera, on peut le prendre en charge », s'agissant de l'afflux massif de migrants sur le sol allemand au cours de l'année 2015.

^[6] Ministre-président CSU du Land de Bavière de 2008 à 2018.

^[7] La CSU est la branche bavaroise de la CDU. La CDU n'a jamais pu ni voulu gouverner au niveau fédéral sans la CSU.

^[8] La Bavière a 800 km de frontière commune avec l'Autriche, comprenant 90 points de passage officiels.

Hongrie, Pologne

Anaïs VOY-GILLIS Doctorante CIFRE à
l'Institut Français de Géopolitique

Vers **L'ÉMERGENCE** d'un bloc **ILLIBÉRAL** ?

À quelques semaines des élections européennes, le discours tenu par les partis nationalistes en faveur de la construction d'une Europe des Nations constitue un véritable défi pour l'avenir de la construction européenne. Au sein du groupe de Visegrad, une alliance fondée sur le rejet de la politique migratoire européenne, Pologne et Hongrie y jouent un rôle prépondérant.

Au plus près des barbelés. Réfugiés à la frontière serbo hongroise le 15 septembre 2015, deux jours avant la fermeture de la frontière hongroise.





es différentes élections nationales qui se sont déroulées depuis 2014 en Europe se sont souvent traduites par une progres-

sion, voire une arrivée au pouvoir, de partis nationalistes et eurosceptiques. À ce jour, il n'existe pas de grande coalition européenne entre ces partis. Cette situation est notamment liée à des stratégies et des héritages nationaux différents. En effet, si les partis nationalistes partagent une vision commune sur les questions d'immigration, il n'en va pas de même sur tous les sujets, notamment économiques. Parmi les pays où ils sont arrivés au pouvoir, quelques États se distinguent avec le groupe de Visegrad, formé par la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie. Ce groupe a été constitué dans les années 1990 afin de mettre en place une coopération entre ces États, en vue d'accélérer le processus d'intégration européenne. Paradoxalement, il trouve un nouveau souffle dans la construction d'un discours d'opposition au règlement de Dublin sur la répartition des migrants. En son sein, la Pologne et la Hongrie se distinguent en se présentant comme des « démocraties illibérales » et en remettant au cause certains principes fondateurs de l'Union européenne (UE) par les réformes qu'elles prennent.

Le groupe de Visegrad : toutes frontières fermées

Le groupe de Visegrad trouve son origine en 1335 quand les rois de Bohême, de Pologne et de Hongrie se rencontrèrent dans la ville hongroise de Visegrad dans le but de créer une alliance anti Habsbourg. Ainsi, les trois dirigeants se mirent d'accord sur la création de nouvelles routes commerciales pour permettre un accès facilité aux marchés européens. Il s'est reconstitué en 1991 quand la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne ont mis en place une coopération pour accélérer le processus d'adhésion à l'UE. À partir du moment où ces pays ont intégré l'UE, les liens entre les membres de ce groupe se sont distendus jusqu'en septembre 2015 avec l'apparition de « la crise des réfugiés » dans le débat public. Les dirigeants de ces quatre pays ont une position commune sur la question des réfugiés, en refusant notamment la politique de répartition des quotas proposée par la Commission européenne.

Ces pays sont partisans d'une ligne dure face aux migrants. En outre, ils justifient leur refus de respecter les quotas en expliquant que leur solidarité s'est manifestée par la fermeture des frontières, avec notamment la construction d'un mur en Hongrie pour limiter les flux migratoires. Ces prises de position ont provoqué un certain malaise au sein de la scène politique européenne mais il semble impossible de trouver un consensus sur ce sujet.

En 2000, l'extrême droite n'avait aucun siège dans les parlements en France, Hongrie, Allemagne, Pays-Bas, Bulgarie, Suède. Aujourd'hui, c'est le cas. Les extrêmes droites d'Autriche et d'Italie sont les plus fortes, suivies par celles du Danemark et de la Hongrie.

Source : carte basée sur "La progression des extrêmes droites en Europe", Le Monde, 7 mars 2018.

Ils se rejoignent également sur la question de la souveraineté. Bien qu'ils aient bénéficié de financements européens, ils souhaitent que les États nations retrouvent leur pleine souveraineté. Autrement dit, les Parlements nationaux devraient avoir le « dernier mot » dans le processus législatif européen. Ce discours est particulièrement vrai en Hongrie et en Pologne où les partis au pouvoir, respectivement le Fidesz (membre du Parti populaire européen) et le parti Droit et Justice (PiS, membre de l'Alliance des conservateurs et des réformistes européens), ont élaboré plusieurs réformes remettant en cause l'État de droit. L'UE, notamment via la Commission européenne, s'est émue à plusieurs reprises des réformes mises en œuvre par la Pologne et la Hongrie portant atteinte à l'État de droit et aux libertés civiles. En Hongrie, plusieurs d'entre elles ont conduit à l'affaiblissement de la séparation des pouvoirs, à la réduction de l'indépendance de la justice ainsi qu'au contrôle renforcé des ONG bénéficiant d'aides étrangères. En Pologne, plusieurs réformes viennent également compromettre l'indépendance de la justice notamment avec une prise en main du Tribunal constitutionnel par la majorité au pouvoir.

Vers une négation de la société civile

Viktor Orbán, président de la Hongrie, a explicité son choix en juillet 2014 de construire un État illibéral. Le terme de démocratie illibérale a été utilisé la première fois par Fareed Zakaria en 1997 dans un article publié dans *Foreign Affairs*. Il s'agit de régimes qui conservent les procédures électorales classiques mais qui restreignent les libertés civiles. Les démocraties illibérales ne rejettent pas frontalement les principes fondateurs de la démocratie comme le font les dictatures mais elles les vident progressivement de leur contenu. Paradoxalement, les

dirigeants illibéraux affirment agir au nom de la souveraineté populaire et donc de la démocratie. Ils considèrent qu'ils ont le monopole de la représentation du peuple et que l'élection est l'incarnation de la volonté générale. En outre, le culte de la souveraineté populaire donne une tonalité populiste à ces partis où le leader est vu comme une figure en communion avec le peuple et où l'État de droit est considéré comme une faiblesse qui impose des compromis permanents au pouvoir. Ainsi, Jarosław Kaczyński, président du PiS, parle d'« *impossibilisme légal* » et considère que rien ne doit venir s'interfacer entre le chef et son peuple, ce qui entraîne une négation de la société civile et donc une tentation d'en réduire ses capacités d'action. Or, la démocratie ne peut pas se résumer au principe électoral.

L'illibéralisme a trouvé deux moteurs dans la crise économique et dans la crise migratoire – deux événements qui ont contribué à fragiliser la construction européenne. La crise financière et économique de 2008 a ébranlé les démocraties occidentales, notamment parce que les banques centrales ont jugulé la crise financière en prenant des initiatives à caractère politique en dehors de tout contrôle démocratique. En outre, certains accords commerciaux sont négociés dans le plus grand secret par la Commission européenne alors que les citoyens appellent à toujours plus de transparence dans les processus de décision. Des politiques comme Viktor Orbán instrumentalisent ces frustrations citoyennes en considérant que la volonté politique exprimée par la majorité des électeurs ne devrait pas connaître d'obstacles. Ainsi, l'enjeu des élections européennes est de construire une troisième voie entre celle des technocrates et celle d'un césarisme renouvelé qui se présente comme l'unique défenseur du « vrai peuple ». ▸



- | | | | | | |
|---|--|----|---|----|---|
| 1 | AUTRICHE
<i>Partie de la liberté</i>
26 % aux législatives 2017 | 7 | SLOVAQUIE
<i>Notre Slovaquie</i>
17 % aux législatives 2016 | 13 | BULGARIE
<i>Patriotes Unis</i>
9 % aux législatives 2017 |
| 2 | ITALIE
<i>La ligue</i>
22 % aux législatives 2018 | 8 | LETTONIE
<i>Parti nationaliste</i>
14 % aux législatives 2014 | 14 | GRÈCE
<i>Aube dorée</i>
6 % aux législatives 2017 |
| 3 | DANEMARK
<i>Parti populaire</i>
21 % aux législatives 2015 | 9 | ALLEMAGNE
<i>Alternative pour l'Allemagne</i>
13 % aux législatives 2017 | 15 | LITUANIE
<i>Parti Ordre et Justice</i>
5 % aux législatives 2016 |
| 4 | HONGRIE
<i>Jobbik</i> (Alliance des jeunes de droite-
Mouvement pour une meilleure Hongrie)
20 % aux législatives 2018 | 10 | PAYS-BAS
<i>Parti pour la liberté</i>
13 % aux législatives 2017 | 16 | ROUMANIE
<i>Le Parti Grande Roumanie</i>
4 % aux législatives 2016 |
| 5 | SUÈDE
<i>Les Démocrates de Suède</i>
18 % aux législatives 2018 | 11 | POLOGNE
<i>Mouvement national</i>
13 % aux législatives 2015 | 17 | BELGIQUE
<i>Vlaams Belang</i>
3,7 % aux législatives 2017 |
| 6 | FINLANDE
<i>Les Vrais Finlandais</i>
18 % aux législatives 2015 | 12 | FRANCE
<i>Rassemblement national (ex FN)</i>
9 % aux législatives 2017 | 18 | CHYPRE
<i>Front populaire national</i>
3,7 % aux législatives 2016 |

Quand

#UsToo

répond à **#MeToo**

Marc SINNAEVE Chargé de cours
à l'HECS

La problématique de la concurrence entre les attentes de distribution et de redistribution moins inégalitaire de la richesse, d'une part, et les revendications en faveur des droits des minorités, d'autre part, est un kérosène puissant qui alimente les vols à basse altitude des partis associés au populisme. Aborder cette question ne nous engage pas à choisir, sur le fond, entre les précarisés-déclassés et les minorités. Néanmoins, nous pensons que l'examen critique peut être utile... dès lors qu'il interroge non la substance des valeurs d'ouverture, d'hospitalité, mais la pertinence de la stratégie qui consiste à les brandir comme des normes indiscutables pour faire refluer la tentation populiste.



e populisme passe aujourd'hui pour l'adversaire politique principal et comme un danger majeur pour la démocratie. Plus encore à l'approche d'échéances électorales. C'est en tout cas une façon de voir largement répandue dans les rangs des partis politiques classiques et dans les rédactions des médias mainstream. La stratégie consiste à le contrer frontalement. Par la dénonciation de la vision du monde nationaliste et xénophobe que portent les leaders populistes, d'abord. Par la disqualification de leurs propositions les plus déraisonnables, ensuite. Il faut discréditer l'ennemi. La limite de l'entreprise, comme l'a bien montré le philosophe Vincent de Coorebyter¹, est que cette façon de faire est contre-productive : elle vient conforter et non contredire le populisme. Car celui-ci, qui est moins une idéologie qu'un dispositif de combat électoral, se nourrit de la dynamique des critiques qui lui sont adressées et qui paraissent cautionner le postulat – qui définit le populisme – d'une société divisée en deux blocs supposés homogènes se faisant face.

Le pourquoi d'un style parano complotiste

L'erreur, aussi, plus que la limite, selon l'écrivain et penseur flamand David Van Reybrouck², est de ne pas distinguer les électeurs populistes des formations pour lesquelles ils votent ou sont tentés de voter. La diabolisation du vote populiste, considéré comme une forme de « *mérule démocratique* » (par le ministre Open-VLD Karel De Gucht) ou comme le fait d'un « *ramassis de gens pitoyables* » (par la candidate Hillary Clinton) ou de « *gens qui ne sont rien* » (par Emmanuel Macron), relève d'une stratégie peu inspirée quand on sait le poids de la domination socio économique et symbolique déjà active.

La deuxième limite de cette approche polarisante est contenue dans la première. La stigmatisation moralisatrice des « *indécents* » ou des « *déplorables* » est le corollaire d'une entreprise de dépolitisation de la protestation sociale populiste. On peut effectivement avoir le sentiment que celle-ci procède souvent d'une forme de paranoïa aiguë et conspirationniste. Mais il s'agit davantage d'un carburant de l'impensé populiste,

que de son moteur. Le style paranoïaque, note le sociologue François Dubet³, a bien plus à voir avec le brouillard qui s'est abattu sur les raisons, les mécanismes et les bénéficiaires des inégalités économiques et sociales : moins on parvient à désigner ses adversaires ou les responsables de la situation dans laquelle on se trouve, moins sont réunies les conditions d'une conflictualité encadrée et porteuse de perspectives, et plus les formes de réaction vont se faire virulentes ou violentes en vue de dévoiler « l'ennemi », réel ou fantasmé : les multinationales ou Macron, « *l'agent de la Banque Rothschild* ».

Jusque dans les années 1970, la figure de l'ennemi de classe, le bourgeois, le capitaliste, le patron contre lequel était mobilisée la colère des ouvriers exploités, structurait le conflit entre forces du travail et forces du capital pour l'appropriation de la ressource centrale de la société industrielle : le travail. Encadrées par les organisations syndicales et sociales, les luttes ouvrières ont conduit à un rééquilibrage du rapport de force, et à une régulation du rapport de production par la négociation collective. De ce point de vue, le conflit social a longtemps « *refroidi les passions* », selon l'expression de Dubet. Il a également su créer des liens et une culture de solidarité entre « *semblables* », et, ce faisant, il a contribué à asseoir le modèle d'intégration de l'État



La révolte du collectif. Collage photos de Nicole Peskine primé par la Bourse du Talent, extrait de « *Déracines enracinés* » (voyez aussi en p. 42).



social. Lequel a pu préserver sa dynamique intacte jusqu'à l'aube des années 1980 et du tournant néolibéral.

Des inégalités sans causes ni responsables

À dater de ce moment, outre la déstabilisation du rapport salarial et des systèmes de protection sociale, les facteurs de la globalisation et de la financiarisation du capitalisme vont également contribuer à rendre moins lisible le rapport de domination. La logique d'un système de pilotage sans tête apparente, anonyme, flottant, transnational et de plus en plus extraterritorial fait dire à François Dubet que « *la domination est au-dessus de nous, hors d'atteinte et lointaine* ».

De surcroît, la contre offensive menée contre le populisme au nom de la sauvegarde de la démocratie fait elle-même l'impasse sur les explications, sur les causes et les responsabilités des injustices sociales.

L'histoire le montre, on s'unifie contre un ennemi commun. C'est pourquoi à défaut d'un récit social suffisamment puissant où elle puisse se couler, on voit aujourd'hui comment l'expérience de plus en plus individuelle des inégalités sans causes et sans responsables tend à produire de la frustration, du ressentiment, de la haine : ces « *passions tristes* » livrées à elles-mêmes, aussi bien dans leurs vécus que dans leurs expressions individuelles respectives sur les supports lucratifs de la nouvelle économie numérique de la parole.

Faute d'autres cibles, les haines viennent se fixer sur le politique ou le médiatique, jugé complice, ainsi que sur des figures de détestation facilement identifiables et déjà bien rôdées : les juifs, qui sont l'archétype du bouc émissaire, la finance mondialisée, la technocratie européenne, l'oligarchie, c'est-à-dire les « élites » en général. Mais aussi :

les étrangers, les immigrés, les réfugiés, les musulmans, les « assistés », les homosexuels, les femmes...

On en arrive à la troisième limite du discours de combat anti-populiste et antifasciste, lorsqu'il croit pouvoir solder le défi que représente le populisme en opposant les démocrates et les « fachos », sans prendre en considération le fait que les partis populistes constituent une des seules offres politiques encore disponibles sur le marché de la contestation radicale pour ceux qui se demandent quelle formation se soucie encore d'eux.

Changement de modèle de la justice sociale

En fait, cette limite a à voir avec la rupture que constitue, à partir des années 1990, le changement de nature du discours politique sur les inégalités. On est passé d'un discours conflictuel centré sur les politiques de l'Etat social et sur le principe de l'égalité à partir des positions que l'on occupe dans la division du travail, à un discours reposant sur les droits culturels des différents groupes minoritaires en butte aux discriminations, et sur le principe de l'égalité des chances des individus dans la compétition globale pour les meilleures places⁴. Mettant en veille, au moins temporairement, leur engagement « travailliste », combien de partis socialistes européens n'ont-ils pas ainsi investi le terrain du progressisme culturel et juridique ? Le nœud gordien de ce changement de modèle de la justice sociale, c'est que, dans l'optique plutôt traditionnelle et conservatrice, culturellement, des membres de la classe ouvrière et de franges de la classe moyenne, la défense des droits des minorités, ainsi que les politiques qui en découlaient ne vont pas de soi. Elles sont considérées comme

une forme de favoritisme où les groupes spécifiques bénéficient de droits (perçus à tort comme supplémentaires ou prioritaires) en raison de leur différence, alors que, dans le même temps, ils revendiquent la reconnaissance de leur différence comme une priorité politique.

Certes, les minorités sont surreprésentées dans les classes populaires et, pour le dire avec le sociologue Éric Fassin⁵, le sexisme, l'homophobie ou l'islamophobie sont davantage l'affaire de tous que des expériences strictement minoritaires. En même temps, comment ne pas comprendre, soutient Onfray, « *qu'un paysan en faillite, un chômeur de longue durée, un jeune surdiplômé sans emploi, une mère seule au foyer, une caissière smicarde, un ancien avec une retraite de misère, un artisan au bord du dépôt de bilan disent : "Et qu'est-ce qu'on fait pour moi pendant ce temps-là ?"* ». Au cri #MeToo des femmes harcelées et agressées répond, comme en contre écho, la plainte beaucoup plus sourde et moins audible #UsToo⁶.

Norme culturelle et mépris de classe

Loin de prendre en compte pareille attente, ainsi que le besoin pérenne des peuples reproductés de reconstruire un nous fragilisé, on préfère leur opposer la norme culturelle, intériorisée comme telle dans le camp progressiste,

de l'ouverture à la diversité comme seule façon légitime d'être au monde. La réponse, sûre de la supériorité des valeurs qui la portent, ne parvient même pas à entrevoir le degré de condescendance, le mépris de classe qui en émane⁷.

Aussi est-il crucial, selon nous, d'intégrer ce facteur dans les tentatives de faire reculer le populisme et ses passions tristes : les politiques en faveur des « étrangers », des « autres », représentent d'autant plus une remise en question de l'estime de soi pour ceux qui ne les voient pas d'un bon œil qu'ils se sentent déjà dévalorisés, si pas moqués, dans leur attachement à ce qui fonde leur identité : des lieux, des territoires, des modes de vie familiers hérités et partagés au sein de petites communautés sociogéographiques, des pratiques et codes culturels de classe ou de genre... Bref, tout ce qui, « là-haut », semble arriéré, fermé au progrès, constitutif de la domination de l'homme blanc et de la dangerosité populiste.

Ce sont précisément ces mobiles et ces ressorts de la misère de position des déclassés, déjà décrite par Pierre Bourdieu il y a plus de vingt-cinq ans⁸, qui échappent aujourd'hui à la gauche, en même temps que leurs votes : les formations de gauche gagnées pour la plupart au libéralisme culturel, ne leur « parlent » plus. Dans tous les sens du terme. ▀

^[1] « Comment contrer le populisme sans le renforcer ? », *Le Soir*, 20 mars 2019. Echo écrit de son intervention de la veille à l'ULB dans le cadre d'un débat « Démocratie en question(s) : Les médias font-ils le jeu du populisme ? » organisé par la Première (RTBF).

^[2] « Apprendre à aimer ceux que nous aimons détester », entretien avec François Brabant, *Wilfried* n° 6, hiver 2019, pp. 34-37.

^[3] *Le temps des passions tristes. Inégalités et populisme*, Seuil, collection La République des idées, 2019, p. 75 et suivantes.

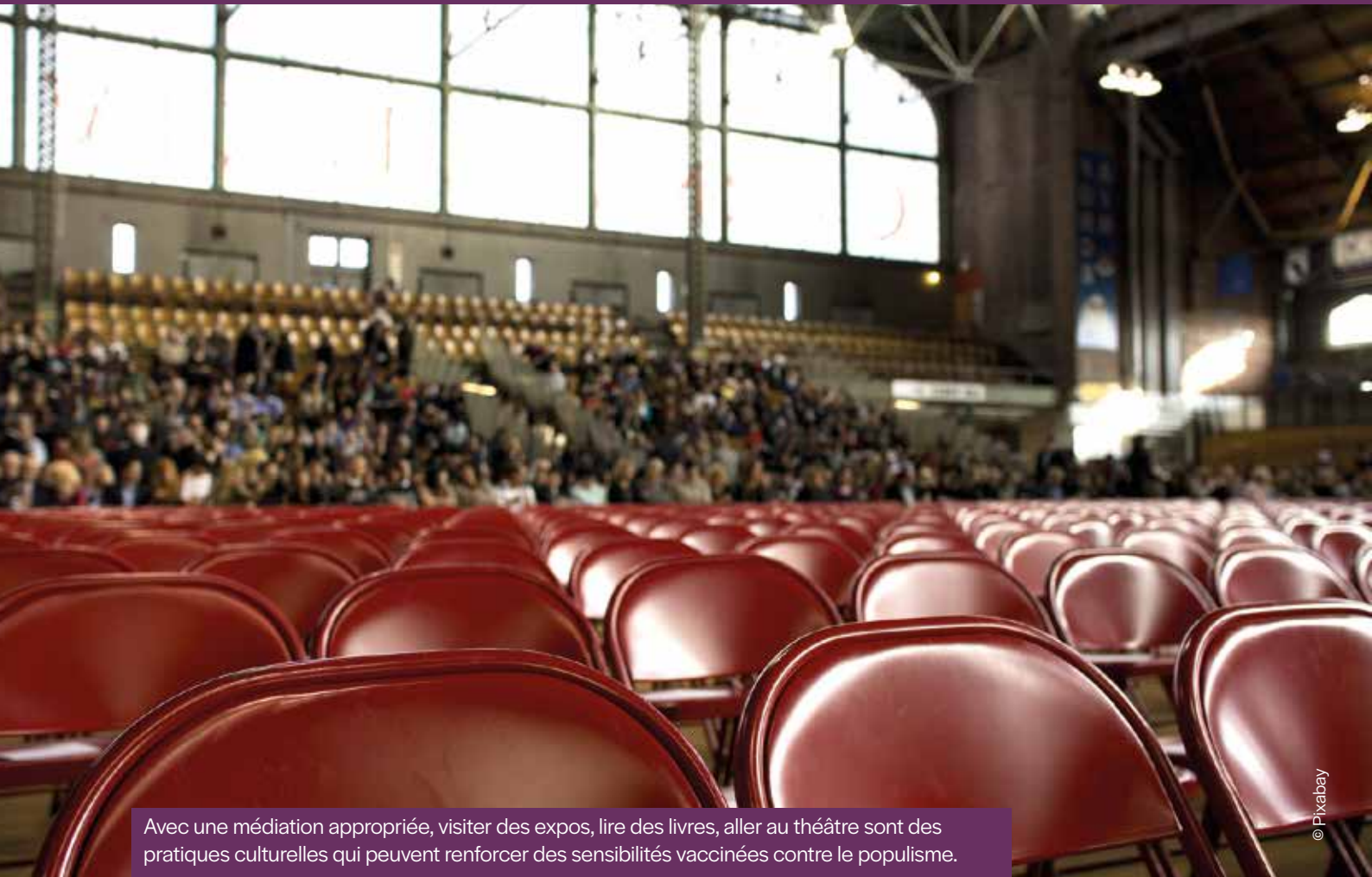
^[4] François Dubet, *Les places et les chances. Repenser la justice sociale*, Seuil, collection La République des idées, 2010.

^[5] « La gauche "identitaire", une démission ? », débat avec Mark Lilla, *Le Monde*, 2 octobre 2018.

^[6] Bo Rothstein et Sven Steinmo, « "Us Too !" The Rise Of Middle-Class Populism In Sweden And Beyond », *Social Europe*, 3 octobre 2018.

^[7] Chloé Leprince, « Beauf, plouc et gros Jacky : de Shakespeare au tuning, ces (dé)goûts qui innervent le mépris de classe », *site de France Culture*, 13 mars 2019.

^[8] *La misère du monde*, Seuil, 1993.



© Pixabay

Avec une médiation appropriée, visiter des expos, lire des livres, aller au théâtre sont des pratiques culturelles qui peuvent renforcer des sensibilités vaccinées contre le populisme.

Populisme vs culture :

Pierre **HEMPTINNE** *Membre du CA de Culture & Démocratie*

d'un **SYSTÈME** culturel à **L'AUTRE**

Le populisme, c'est entendu, est la nouvelle peste. La production éditoriale est énorme qui analyse ce phénomène sociopolitique de manière raisonnée et en appelle à la guerre culturelle. BHL y va même, carrément, de sa pièce de théâtre ! Le danger n'est-il pas, en stigmatisant une telle figure de « méchant », de légitimer le populisme en ennemi valable et d'empêcher de s'attaquer aux vraies racines du mal ? Celles, capitalistes, qui biaisent les promesses démocratiques, génèrent rivalité et inégalité.



Il me semble difficile, voire abscons, de prétendre que la culture puisse limiter les nuisances du populisme. Cela me semblerait réactiver des exaltations obscurantistes quant à une essence supposée miraculeuse de la culture et, à l'instar précisément du populisme, d'invoquer des remèdes miracles. Il s'agirait plutôt,

pour maintenir le binôme « culture et démocratie », de prendre en considération la complexification des choix culturels au sein de notre société. Sans doute faut-il commencer par reconnaître que le populisme est culturel, que les populistes sont des personnes dotées d'une culture comme tout un chacun et qui, ensemble, engendrent du culturel.

Un système culturel ne tombe jamais du ciel – aussi inévitables que puissent être les émotions esthétiques caractéristiques de telle ou telle culture. Il découle de décisions politiques, même s'il est quasi impossible d'en retracer l'historique précis. C'est ce qui fait qu'un système de valeur culturelle peut être modifié, abandonné, remplacé par un autre, même si cela prend du temps. À l'intérieur de ces systèmes, la relation aux arts, ce qu'elle génère comme production de sensible et de subjectivité, joue son rôle soit de conforter le régime de biens en place, soit de proposer des tangentes, des bifurcations, des alternatives. Mais j'espère que personne n'imagine pouvoir exorciser le populisme en brandissant telle ou telle œuvre d'art !?

Le pouvoir des institutions – politiques ou autres, économiques, artistiques – provient d'une capture des affects communs, nous dit Frédéric Lordon dans son dernier ouvrage, *La condition anarchique*. Et l'électoratisme, la publicité, qu'est-ce d'autres que des institutions qui font commerce des affects individuels à des fins lucratives (monétaires ou symboliques) ? Capitaliser « les voix » qu'est-ce d'autre que s'illusionner de satisfaire politiquement les affects des gens ? « *Il s'ensuit que la puissance avec laquelle une institution affecte les individus n'est*

autre que la puissance de la multitude elle-même, mais transitant – par l'institution, précisément. Une institution est une cristallisation de la puissance de la multitude formée par capture. »¹. L'institution « populisme » est le détournement d'une part significative de puissance d'une multitude. Cette puissance se matérialise en flux avec lesquels les individus, qui souhaitent jouer un rôle historique, quel qu'il soit et dans quelque champ que ce soit, vont essayer d'instituer des jeux de miroir, de ressemblances, de représentation mimétique. « *Certains perçoivent bien, fût-ce confusément, l'énormité du supplément de puissance qu'ils pourraient ajouter à leur puissance individuelle. Et forment le désir de cette augmentation, se mettent à la rechercher activement, développent des stratégies intercalaires : trouver à se placer dans la circulation de la potentia multitudinis, la faire passer par soi, en obtenir l'élection, devenir le terme médiateur dans l'auto-affectation médiante de la multitude. Ces individus-là sont des entrepreneurs de pouvoir – de pouvoir politique ou de pouvoir symbolique.* »² Retenons la formule « entrepreneur de pouvoir » dont la matière première à modeler pour arriver à ses fins est la puissance de la multitude. On voit déjà ainsi qu'il n'y a pas ici ou là quelques populistes qu'il suffirait d'écarter ou de convertir pour régler le problème. Si ça existe, si ça agit c'est que passe par eux de la puissance d'une multitude. Ces affects ont été méconnus ou maltraités par d'autres politiques, d'autres cultures et cherchent une issue.

L'individualisme capitaliste brouille les repères et décomplexifie l'instrumentalisation des émotions, du sensible.

Entrepreneur est le terme central du plus puissant système culturel captateur des affects communs : le système capitaliste. Il s'approprie massivement les énergies populaires dans une institution du travail non démocratique et oriente les désirs et les aspirations au bonheur vers une auto réalisation de soi basée sur la consommation. Le climat global de rivalité et compétition aide à naturaliser le principe selon lequel tout est bon pour atteindre ses objectifs individualistes.

La « psychologie positive » et « l'économie du bonheur » fournissent la culture d'entreprise du néolibéralisme.

La totalité de la charge du succès, personnel et systématique, repose alors sur la responsabilité et l'épanouissement individuels : « *Ce n'était pas le succès professionnel qui expliquait le bonheur mais le contraire : le bonheur est bien la condition essentielle à la réussite professionnelle* »³. Le même schéma sert à définir les relations entre individu et société : ce sont les individus heureux qui font qu'une société est bonne ! Selon ces théoriciens de bonheur néolibéral, les inégalités sociales et économiques sont sources de bonheur : elles montrent en permanence que l'on peut progresser, s'améliorer, devenir meilleurs. « *Ces politiques sont exemplaires d'une nouvelle culture du travail fondée sur l'affaiblissement des régulations étatiques du marché du travail et la normalisation d'un modèle promouvant l'idée de responsabilité individuelle aux dépens de la responsabilité collective et de la solidarité. Le travail est ainsi dépolitisé et psychologisé, l'intervention managériale se focalisant dès lors non plus sur les organisations mais sur les salariés et leurs collaborateurs.* »⁴

Depuis les années 1970, l'école façonne les esprits pour les rendre aptes à intégrer le marché du travail, à contribuer à alimenter le mécanisme de la croissance, à faire fonctionner un univers d'entreprises non régies par la démocratie avec exaltation des vertus individualistes et production de psychismes auto centrés par nécessité et réification. Que signifie s'intégrer dans un système qui produit de plus en plus d'inégalités, où la fortune des 27 plus grands milliardaires égale celle de la moitié de l'humanité ? Chacun sachant en outre, par devers soi, que l'on ne peut amasser de telles richesses individuelles qu'à vivre sans scrupules, en transcendant le désir de réussite proposé à tous et toutes. La culture qu'on inculque majoritairement prédispose à agir sans vergogne, notamment quand se présente la possibilité de capter un peu de cette puissance de la multitude pour progresser, augmenter son influence, son réseau, tracer un chemin personnel vers le bonheur consumériste et d'accumulation de biens. Le système, de manière immanente, laisse entendre que les modèles de



réussite scandaleuse sont à portée de tous et toutes, il suffit de jouer le jeu présenté par le management : « *Devenir un entrepreneur serait par ailleurs simple affaire de choix personnel. Tout un chacun, quel qu'il soit, quelles que soient ses origines et sa personnalité, pourrait le devenir – et il en serait d'ailleurs grandement récompensé.* »⁵

Quand les imaginaires sont touchés, il ne suffit pas d'excommunier le populisme. Il faut plonger là où se forgent les imaginaires. Et sortir du capitalisme.

Dans ce contexte profond, pour réussir et exprimer son besoin de puissance, rien n'empêche de recourir au n'importe quoi, les assertions n'ont plus besoin de prouver leur validité, il suffit qu'elles agrègent des émotions, des sensibilités, donc des fragments de la puissance de la multitude pour être les-tées de légitimité, de validité. Il suffit d'affirmer, d'avoir du culot, il y en a toujours qui vont suivre. Et il y a plein d'exemples de personnalités qui jouissent du statut d'influenceurs, en vendant du vent, dans les domaines les plus divers.

Est-il possible d'agir sur ce modèle culturel en lui opposant un autre système culturel ? Certainement, en s'attaquant au cœur de ce qui détermine les systèmes de valeur culturels. L'école ne doit pas préparer à rentrer dans le moule de l'individualisme entrepreneurial – et les parents en permanence être à la recherche de l'école qui prépare le mieux à réussir sur le marché du travail – mais préparer chacun à jouer son rôle dans des entreprises gérées démocratiquement, soit, comme dit Bernard Friot, à exercer leur maturité de citoyen économique, plutôt que d'être destinés à l'instrumentalisation par le capitalisme. Cela signifie donc que l'on ait pris les décisions politiques pour changer le travail. Il est indispensable que tout notre système culturel repose sur une mise en acte perceptible au quotidien par tous et toutes, du « tous naissent libres et égaux en droit ». Ce qui, par effet domino, met en première ligne des priorités la nécessité d'œuvrer ensemble, de faire prévaloir dans les usages et les notions de propriétés, tant individuelles que collectives, la dimension de communs, d'inter-

connexion entre les destinées. Dans ce cadre plus vaste, visiter des expositions, lire des livres, écouter un concert, aller au théâtre, ces pratiques culturelles et leurs instances de médiation, en lien avec les autres puissances sociales, peuvent « *modifier les affectabilités* ».

La relation aux œuvres d'art, avec une médiation appropriée, peut renforcer des sensibilités insensibles au populisme.

En écosystème vraiment démocratique, éprouver la puissance des œuvres, telle que la définit Lordon, ne peut que soutenir les buts recherchés : « *Le corps-esprit puissant est bien celui qui éprouve et pense beaucoup de choses à la fois. À quoi alors pourrait-on mesurer la puissance d'une œuvre, et partant sa valeur, sa vraie valeur de puissance, indépendamment des issues axiomatiques [qui servent de base à un système de déduction] institutionnelles ou des véridictions esthétiques douteuses ? À la manière dont elles induisent en nous plus de liaisons, dont elles nous aident à tenir plus de choses ensemble.* » Ce « *tenir plus de choses ensemble* », ce « *plus de liaisons* » profilent un mode de penser et sentir qui prend en compte tout ce qui entoure l'humain, à l'encontre de l'individualisme-entrepreneurial-capitaliste. Cela sustente et entretient les espérances résistantes de ceux et celles qui se mettent en travers des captures populistes des affects communs. Mais elles ne peuvent seules, mêmes avec tous les intermédiaires qui travaillent à en élargir la réception, renverser complètement un régime culturel. Il faut des décisions politiques qui s'attaquent au vrai problème. ▀

⁽¹⁾ Frédéric Lordon, *La condition anarchique*, Seuil 2018, p. 35.

⁽²⁾ Ibidem, p. 58.

⁽³⁾ Bernard Friot, *Emanciper le travail, La Dispute* 2014, p. 126.

⁽⁴⁾ Edgar Cabanas et Eva Illouz, *Happycratie*,

Comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies, Premier Parallèle, 2018, p. 139.

⁽⁵⁾ Ibidem, p. 190.

⁽⁶⁾ Frédéric Lordon, *op. cit.*, p. 234.

L'Histoire des migrations dans le secondaire

Gabriel **OUBIHI** *

Ça BOUGE !

M

Malgré la permanence historique du fait migratoire, l'enseignement de cette matière a longtemps été exclue des classes du secondaire en Belgique francophone. Dès les années 1980, des professeurs d'universités et des organes de représentation de la jeunesse ont dénoncé son absence alarmante. Ces revendications ont-elles été écoutées ? En décortiquant les programmes et les manuels officiels en Belgique francophone pour les confronter aux résultats d'un sondage mené auprès de 17 professeurs d'histoire dans le secondaire supérieur, il se pourrait que la situation soit moins dramatique qu'attendue.

Première constatation et non des moindres, tous les programmes d'Histoire de 2017-2018 mentionnent le concept de migration dans leurs directives : dans le référentiel des compétences terminales et savoirs requis, qui dirige tous les programmes en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), le phénomène migratoire possède un caractère obligatoire. Cependant, la place du concept varie fort d'un programme à l'autre.

Le programme des sections technique et professionnelle de la FWB est la directive qui fait le plus la part belle à l'histoire des migrations. Dans ce référentiel, les thèmes propres à l'histoire des migrations sont destinés à mettre en perspective l'histoire des migrations avec des enjeux actuels



Comment enseigner
« Nos ancêtres les
Gaulois » à des classes
multiculturelles ?

comme le vivre ensemble et la société multiculturelle d'aujourd'hui, ce qui se fait aux dépens d'une réelle historicité du fait migratoire sur le temps long. Cependant, ce programme aborde en profondeur les deux sens de la migration : de l'émigration belge (flamande vers la Wallonie au 19^e siècle, belge vers le Congo) à l'immigration vers la Belgique au 20^e siècle. Une approche qui permet de démontrer qu'un jour les « Belges » ont aussi été amenés à émigrer.

Dans le programme de l'enseignement organisé par la FWB, on parle surtout de l'histoire des migrations au niveau des « invasions germaniques ». Comme la nature invasive de ces migrations est remise en question dans le milieu académique, le programme invite à réfléchir sur cette notion « d'invasions » dites barbares. L'enseignement catholique propose aux professeurs de réactiver le concept de migration tout au long des chapitres du cours d'histoire s'ils le souhaitent. Cette réactivation donne l'occasion de démontrer la permanence historique du fait migratoire. Par contre, par l'étude des migrations indo européennes et de la civilisation celte, l'enseignement confessionnel propose de mettre l'élève en contact « avec ses racines régionales et européennes »¹. Dans notre société multiculturelle, il est étonnant de voir une mention directe à cette filiation homogène mythique. En effet, comment enseigner « nos ancêtres les Gaulois » à des jeunes d'origine maghrébine ou congolaise, ou même italienne ou polonaise ?

Peu de place à l'émigration belge

Le contexte est particulier en ce qui concerne l'offre de manuels scolaire d'histoire en FWB. Une collection agréée dans ces deux versions *FuturHist*² et *Construire l'Histoire* bénéficient d'un quasi monopole en Communauté française. Dans ces deux collections du même auteur, l'histoire des migrations est abordée surtout sous sa dimension politique. En effet, la place du migrant est étudiée à travers des questions de citoyenneté de l'étranger ou des accords économiques entre Etats. Par exemple, le manuel mettra en parallèle la place du métèque dans la cité en Grèce antique avec la citoyenneté en Belgique des extra Européens aujourd'hui. Cependant, la disproportion entre les mentions à l'émigration partie de Belgique et à l'immigration est le plus marquant au niveau de la collection. En effet, plusieurs chapitres sont consacrés à l'immigration vers la Belgique alors que l'émigration de Belges est mentionnée une seule fois avec « *L'émigration belge vers le Wisconsin au 19^e siècle* ». Pourquoi privilégier l'immigration et pas l'émigration ? Pourtant, aborder le thème de l'émigration belge permettrait aux élèves de se décentrer et de constater qu'à l'échelle de l'histoire, des Belges ont quitté leur pays à l'instar des immigrés.

Refléter la réalité des classes

Pour le cours d'histoire, les programmes constituent les lignes directrices, les limites et les contenus obligatoires. Cependant, ces derniers regroupent des moments clés et des concepts très vastes. Le professeur prend en compte les programmes pour construire son cours afin de satisfaire l'inspection, en suivre les grandes lignes et garder le bon cap. Par contre, l'interprétation du programme, les affinités personnelles et les contraintes techniques ou temporelles des classes influencent la construction de son cours et de ses pratiques enseignantes. Quant aux manuels, ils ne sont que des supports de classe ou des sources d'inspiration. Il semble que les enseignants bricolent avec les manuels et d'autres ressources – suivre ces manuels du début à la fin

serait impossible et rébarbatif. Les réalités des programmes et des manuels semblent donc bien éloignées de la réalité des classes.

Un incontournable dans les classes !

Nous avons réalisé un sondage³ qualitatif auprès de 17 professeurs par Internet afin d'éclairer les pratiques enseignantes en matière d'histoire des migrations. Le but de ce sondage était de créer une typologie d'enseignants en termes d'histoire des migrations : des profils de professeurs ont été dressés pour refléter les types d'attitude, de comportement et de construction de cours au sujet de l'histoire des migrations.

Au final, on observe qu'il y a une forte tendance à enseigner l'histoire des migrations en classe. Sur les 17 professeurs interrogés, un seul affirmait ne pas l'enseigner. L'histoire des migrations est surtout étudiée en cinquième année où le programme consacre le plus de place à des thèmes propices pour entamer cette matière (migrations au 19^e et 20^e siècles, colonisations...). Certains professeurs l'utilisent comme fil conducteur de tous leurs cours d'histoire, ce qui permet de démontrer la permanence historique du fait migratoire, alors que d'autres consacrent des séquences particulières à cette thématique. En termes d'attitudes à développer, les professeurs attendent de l'histoire des migrations qu'elle déconstruise les préjugés, qu'elle invite leurs élèves à relativiser les « crises migratoires actuelles », qu'elle suscite plus d'ouverture d'esprit en démontrant que, de tout temps, l'être humain s'est déplacé pour pouvoir vivre en paix et améliorer ses conditions de vie. ▶

* Auteur de « Enseigner l'histoire des migrations dans l'enseignement secondaire ? Analyse de l'enseignement de la Belgique francophone, de la France et de l'Angleterre », mémoire en Histoire présenté à l'ULB en 2018.

^[1] Programmes de l'enseignement ordinaire de l'enseignement catholique, SeGec.

^[2] H. Hasquin et J.-L. Jadoulle, « FuturHist 6e : Le futur, toute une histoire », Collection FuturHist, Didier Hatier, édition revue 2013, Namur.

^[3] Le terrain d'enquête est resté ouvert entre le 01/05/2017 et le 13/05/2017.

L'EUROCRATE et le sans PAPIERS

*Le fait que l'État belge contrôle les questions de mariage et de cohabitation légale équivaut-il à un contrôle migratoire ? Pourquoi les couples mixtes doivent-ils « prouver leur amour » ?
Quelle légitimité a un policier pour attester de l'authenticité des liens amoureux ?
Existe-t-il une « chasse aux mariages de complaisance » ?
La capsule radio proposée par le CBAI, en collaboration avec Amoureux, Vos Papiers, invite à débattre autour de l'enjeu des « couples mixtes ».*



<https://www.youtube.com/watch?v=gqKpOswla74>



Francesca et Mahamadou se sont rencontrés à l'association culturelle Globe Aroma, à l'occasion de leurs activités militantes respectives. Ils décident alors d'entamer une procédure de cohabitation légale dans le cadre d'un regroupement familial. Cette capsule radio de 7 minutes invite à entendre le caractère inouï, parfois absurde et très souvent violent des démarches concernant le regroupement familial dans les méandres de l'administration belge.

Dès le début, l'auditeur est plongé dans la visite de l'agent de quartier, qui brandit son arme en guise d'identification

policier. Francesca, dont le fils est allé ouvrir la porte, s'exclame : « *Devant un adolescent de 15 ans, tu ne brandis pas un flingue, désolée, mais tu ne fais pas ça* ». Et Mahamadou de poursuivre : « *Ils ont commencé à poser des questions. Et là, j'ai senti la violence, je me suis senti vraiment écrasé, oui* ». Dans la fiche pédagogique qui accompagne la capsule, Amoureux Vos Papiers contextualise la loi belge : « *En pratique, ces enquêtes sont effectuées à la commune et par la police. Certaines peuvent représenter une intrusion relativement traumatisante dans la vie de couple des personnes* ».

Cette capsule fait partie d'une série radiophonique produite par le CBAI intitulée « *Qu'est-ce qui nous arrive ? Les politiques migratoires en question* ».

La PROPAGANDE au ralenti

Comment analyser une image de propagande coloniale ? Quel argument est véhiculé dans l'image ? Que sait-on des contextes de création de l'image ? Vers qui et à quelle échelle l'image était diffusée ? Comment le message est-il figuré ? Comment les éléments constitutifs de l'image s'articulent-ils pour légitimer la colonisation ?

Nous, les Belges / Eux, les colonisés est un outil pédagogique d'éducation aux images produit par la Zin TV, web TV indépendante d'action collective. L'objectif est d'offrir des clefs pour comprendre comment la propagande coloniale a laissé de nombreuses traces dans notre imaginaire collectif et comment cela a impacté notre manière de représenter l'altérité.

Il est composé d'un DVD avec deux rencontres filmées où deux historiens, Anne Morelli et Elikia M'Bokolo, et une quarantaine de jeunes interrogent le concept d'identité nationale et la propagande coloniale en partant de l'analyse d'images d'hier et d'aujourd'hui. Ce DVD est accompagné d'un livret qui développe les interventions des historiens.

Cet outil est le deuxième volume d'une série intitulée « La propagande au ralenti ». La démarche proposée par cette série est de prendre du recul par rapport aux images qui nous entourent pour en interroger leur impact sur nos représentations du monde et de nous-mêmes. L'équipe de Zin TV est partie du concept de propagande, souvent lié aux régimes totalitaires ou à un passé révolu. Or, régulièrement, des productions médiatiques montrent des mécanismes qui relèvent de la propagande : simplifier le réel, rendre les enjeux binaires, construire des images dénuées de nuance, déconsidérer l'autre et construire son image et celles des autres de toute pièce en fonction des intérêts à défendre. La propagande est donc un concept pertinent pour aborder la question de la construction de l'image de l'autre et permet de travailler sur la citoyenneté et la déconstruction des stéréotypes.



Pour vous procurer gratuitement
le livret avec le DVD

Envoyez un mail à :
production@zintv.org

Plus d'info :
www.zintv.org

Du **NEUF** dans nos **RAYONS**

Déracinés Enracinés

Ed. Bourse du Talent & Editions Delpire, 2018, 128 p.

Depuis une vingtaine d'années, la Bourse du Talent récompense, accompagne et promeut des photographes émergents. Cette édition 2018 proposait de mettre en tension Enracinement et Déracinement.

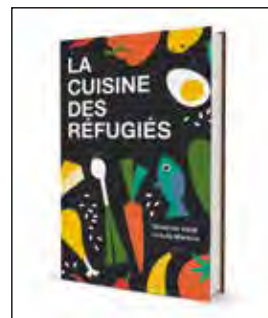


C'est le résultat de ce concours que reprend le livre avec les photos des 13 primés, qui abordent le thème par le portrait : des sujets marginalisés socialement ou ethniquement, qui tentent de résoudre leurs difficultés dues au déracinement par une réappropriation de leur héritage et de leur dignité ; le reportage : par lequel les photographes font voler en éclats l'ancien monde avec ses contraintes et ses préjugés (voir la photo de Nicole Peskine en page 31) ; le paysage : où l'on suit, devine la présence de l'exilé, de l'aventurier, du nomade. Du beau travail.

Si vous souhaitez le voir, la prochaine exposition est organisée en juin 2019 à la Maison de la Photographie de Lille. Ce sera l'occasion d'admirer tous ces travaux et de se procurer ce catalogue. Vous pouvez aussi le commander chez votre libraire ou via le site des éditions Delpire : www.delpire-editeur.fr/actualites/actualite-5809/bourse-du-talent-2018 **M.B.**

La cuisine des réfugiés

Séverine Vitali & Ursula Markus, éd. Helvetiq, 2018, 276 p.



Nous l'avions abordé dans l'Agenda interculturel paru en décembre 2018 « Tout le monde à table ! », la nourriture, la cuisine, le repas c'est aussi du lien ; outre la fonction de nourrir et de permettre la (sur)vie, c'est aussi un moyen de

se retrouver, de partager, de nourrir les relations.

C'est aussi, quand on se retrouve à des milliers de kilomètres de chez soi, dans un environnement inconnu, au milieu d'inconnus qui parlent une langue inconnue, une possibilité de retrouver un peu de là d'où l'on vient, un temps où refaire des gestes habituels et réaliser quelque chose sans dépendre de quelqu'un.

Ce livre collectif est le résultat d'une année de rencontres entre Séverine Vitali (textes) et Ursula Markus (photos) avec des personnes ayant trouvé refuge en Suisse. Arrivées d'Afrique, d'Asie, d'Amérique centrale ou du Sud, elles et ils ont accueillis les conceptrices de ce livre en mettant les petits plats dans les grands, en partageant des goûts et des couleurs, en offrant les meilleurs morceaux et la meilleure place, en refillant trucs et astuces pour qu'un plat soit aussi bon que beau. C'est cette année de partages et d'échanges qui est retracée ici, par des recettes, des anecdotes et des moments de vie. **M.B.**



PAS DE LOI, PAS DE R
CLIMATE JUSTICE
#LEOPOLD M
Pour une
une de

© Massimo Bortolini

Éditrice responsable : Christine Kulakowski

Responsable de rédaction : Nathalie Caprioli

Ont contribué à ce numéro : Pascaline Adamantidis, Massimo Bortolini, Jean Bourguignon, François Braem, Elio Germani, Pierre Hemptinne, Bernard Lievens, Gabriel Oubihi, Benjamin Peltier, Nicole Peskine, Michaël Privot, Hamel Puissant, Georgina Siklossy, Marc Sinnaeve, Patrick Six, Anais Voy-Gillis, Catherine Wihtol de Wenden, Catherine Xhardez.

Photo de couverture : Belga Photo Jonas Roosens
Manifestation du Vlaams Belang devant la Commission européenne contre le Pacte pour le climat de l'ONU, 16 décembre 2018.

Comité scientifique : Ali Aouattah, Loubna Ben Yaacoub, Vincent de Coorebyter, Isabelle Doyen, Kolë Gjelošhaj, Younous Lamghari, Silvia Lucchini, Altay Manço, Marco Martiniello, Anne Morelli, Nouria Ouali, Andrea Rea, Hedi Saidi.

Création graphique : Paul d'Artet

Mise en page : Paul d'Artet, Pina Manzella

Impression : IPM

Les textes n'engagent que leurs auteurs. Les titres, intertitres et brefs résumés introductifs sont le plus souvent rédigés par la rédaction.



Avec l'aide de la Commission communautaire française, du Service d'éducation permanente, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et d'Actiris.



imag est un bimestriel édité par
le **CBAI asbl** - Av. de Stalingrad, 24
1000 Bruxelles
tél. 02/289 70 50
fax 02/512 17 96
ai@cbaib.be - www.cbaib.be

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 13h et de 14h à 17h30



ABONNEZ-VOUS !

Belgique : 20 euros / an

Etranger : 30 euros / an

pour 5 parutions

à verser au compte

IBAN BE34 0010 7305 2190

En n'oubliant pas de préciser vos
nom et adresse en communication

